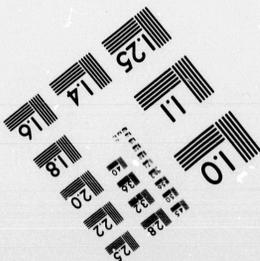
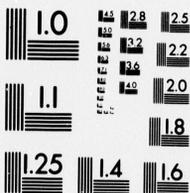


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or  
distortion along interior margin)/  
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou  
de la distortion le long de la marge  
intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

Page 71 mal chiffré 7

The  
poss  
of th  
filmi

The  
cont  
or th  
appl

The  
filmi  
insti

Map  
in or  
uppe  
bott  
follo

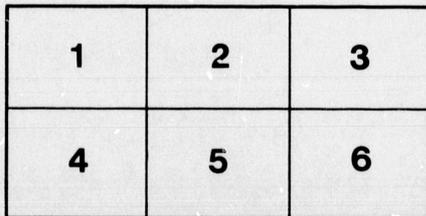
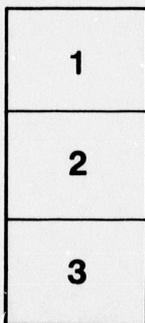
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



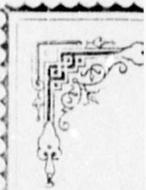
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

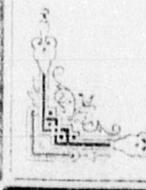
L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



I



PAUL DE CAZES

PETITES NOTES

SUR

# LE CANADA

*(Extraits des "Notes sur le Canada")*

APERÇU GÉNÉRAL—POPULATION  
PRODUCTIONS NATURELLES ET INDUSTRIELLES  
COMMERCE—NAVIGATION  
EMIGRATION ET COLONISATION  
CHEMINS DE FER—MILICE  
RENSEIGNEMENTS DIVERS—ETC.

QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1882



PETITES NOTES

SUR

LE CANADA

ENREGISTRÉ suivant la loi au ministère de l'Agriculture, à Ottawa,  
par PAUL DE CAZES, en l'année 1880.

PAUL DE CAZES

---

PETITES NOTES

SUR

# LE CANADA

*(Extraits des "Notes sur le Canada")*

APERÇU GÉNÉRAL—POPULATION  
PRODUCTIONS NATURELLES ET INDUSTRIELLES  
COMMERCE—NAVIGATION  
EMIGRATION ET COLONISATION  
CHEMINS DE FER—MILICE  
RENSEIGNEMENTS DIVERS—ETC.

QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

---

1882

F5011  
C392

---

En E  
aussi fat  
Pour  
colonie r  
inextrica  
pendants  
couche d  
en été, c  
vive pou  
les attaq  
plètement  
On ign  
salubrité  
ment rel  
en un m

# NOTES

SUR

# LE CANADA

---

## I

### APERÇU GÉNÉRAL

En Europe, on se fait généralement une idée aussi fausse que peu avantageuse du Canada.

Pour beaucoup de personnes, cette importante colonie n'est qu'un pays perdu, couvert de forêts inextricables et de savanes marécageuses, enseveli, pendant sept ou huit mois de l'année, sous une épaisse couche de neige, où on gèle en hiver, où on grille en été, où le colon doit toujours être sur le qui-vive pour défendre sa vie et sa propriété contre les attaques incessantes de tribus sauvages, complètement incivilisées et à moitié anthropophages.

On ignore l'incomparable fertilité de son sol, la salubrité incontestable de son climat, l'accroissement relativement prodigieux de sa population ; en un mot, tout ce qui constitue les nombreuses

et inépuisables ressources que renferme cet immense territoire.

Le Canada, dont la superficie est évaluée à 3,469,392 milles carrés, (8,987,907 kilomètres) est borné : au nord par le territoire de la Baie d'Hudson, au 52e degré de latitude\* ; à l'est par l'Océan Atlantique ; à l'ouest par l'Océan Pacifique ; au sud par la frontière nord des Etats-Unis.

Si l'on considère que l'Europe, les îles y comprises, ne dépasse pas 3,860,000 milles carrés, on se rend facilement compte de l'importance de ce pays peu peuplé encore, en raison de l'immensité de sa surface territoriale, dont plusieurs centaines de millions d'acres, d'un sol exceptionnellement fertile, sont encore inexploitées.

Le Canada se compose de sept provinces unies entre elles par un lien fédératif.

Ce sont :

La province d'Ontario (Haut-Canada) qui contient, sur 101,733 milles carrés, (263,473 kil.) une population de 1,923,228 âmes † en majorité de race anglo-saxonne ;

La province de Québec (Bas-Canada), qui ne compte encore que 1,359,027 habitants, en grande

\* On assure que le gouvernement impérial a décidé l'annexion au Canada de tous les territoires de l'Amérique du Nord, Terre-Neuve exceptée, qui ne font pas partie de la Confédération.

† Le chiffre de la population est tiré du recensement de 1881.

partie  
(488,

Ce  
le Ca  
*Brit*  
de la  
Brun  
de M  
glaise  
1873  
rator  
derni  
et les  
carrés

Le  
à eu  
Canad  
carrés  
verne  
d'Hu  
habit  
avril  
conte  
popu

\* Pe  
été for  
Saskat  
100,000

partie d'origine française, sur 188,688 milles carrés (488,676 kilo).

Ces deux provinces formaient, à elles seules, le Canada avant 1867 ; mais l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, proclamé le premier juillet de la même année, leur a annexé le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Puis, la province de Manitoba, en 1870, celle de la Colombie Anglaise en 1871, et l'Île du Prince-Edouard, en 1873, entrèrent successivement dans la Confédération canadienne. La population de ces cinq dernières provinces réunies, est de 986,109 âmes et leur superficie territoriale de 513,719 milles carrés (1,333,067 kil).

Les territoires du Nord-Ouest plus considérables à eux seuls que toutes les autres provinces du Canada, puisqu'ils contiennent 2,665,252 milles carrés (6,902,721 kil.), ont été achetés par le gouvernement canadien à la compagnie de la Baie d'Hudson en 1870. On n'y compte que de 56,446 habitants dont 49,472 vivent à l'état sauvage. En avril 1876 on en a détaché le district de Keewatin, contenant environ 500,000 milles carrés et dont la population ne dépasse pas 10,000 âmes.\*

\* Pendant la session fédérale de 1882, quatre districts nouveaux ont été formés, savoir : L'Assiniboine, d'environ 93,000 milles carrés ; le Saskatchewan, d'environ 114,000 milles carrés ; l'Alberta, d'environ 100,000 milles carrés et l'Athabaska, d'environ 122,000 milles carrés.

A l'encontre du Bas-Canada où l'élément français et catholique domine, les autres provinces sont, en grande majorité, anglaises et protestantes; ceux qui y professent le catholicisme et descendent de la race française n'y comptent que pour un quart au plus.

On exagère beaucoup, ordinairement, l'âpreté du climat canadien. Au Canada les hivers sont rigoureux, c'est vrai, et la neige y couvre le sol pendant près de cinq mois de l'année. Mais, en revanche, ces froids secs et vivifiants, que l'on envisage avec tant d'horreur, donnent la force et l'énergie aux populations qui l'habitent; cette neige elle-même, si redoutable en apparence, tout en étant le préservatif le plus efficace des plantes qu'elle garantit contre la gelée, procure aussi, aux habitants des villes et des campagnes, un mode de locomotion des plus rapides et des moins coûteux. Les étés sont habituellement chauds, c'est incontestable, mais l'atmosphère n'y est jamais lourde et suffocante comme dans les régions de l'Amérique méridionale, ou dans certaines contrées du sud de l'Europe, et cette température provoque et soutient une des végétations les plus luxuriantes qu'il y ait au monde.

Si chacun sait qu'à Saint-Petersbourg la température moyenne des trois mois d'hiver est de dix

degrés  
qu'elle  
D'après  
incont  
de jan  
varie  
mêmes  
juillet  
entre  
Jan  
ce froi  
rables  
vaque  
Les  
entre  
plus c  
diciab  
se l'in  
sérieu  
gardée  
moins  
La  
clima  
popul  
ment  
partic  
comp

degrés centigrades, beaucoup de personnes ignorent qu'elle ne dépasse guères *cinq* degrés à Montréal. D'après des rapports météorologiques d'une autorité incontestable, dans cette dernière ville, la moyenne de janvier, le mois le plus rigoureux de l'année, varie entre *six* et *huit* degrés centigrades. Ces mêmes rapports constatent que la moyenne de juillet, le mois le plus chaud au Canada, varie entre *vingt* et *vingt-cinq* degrés.

Jamais, cependant, ni cette grande chaleur, ni ce froid tant redouté ne deviennent assez intolérables pour empêcher le cultivateur canadien de vaquer aux travaux d'exploitation de sa ferme.

Les variations considérables que l'on remarque entre les grands froids de l'hiver et les jours les plus chauds de l'été, sont loin d'être aussi préjudiciables à la santé des habitants qu'on pourrait se l'imaginer au premier abord. Des statistiques sérieuses ont démontré que, toutes proportions gardées, le chiffre des décès y est plus de moitié moins élevé qu'en France et en Angleterre.

La meilleure preuve à donner de la salubrité du climat, c'est la vitalité tout exceptionnelle de la population du Canada, en général, et le développement vraiment prodigieux de la race française, en particulier. En 1763, le Haut et le Bas-Canada qui comptaient 65,000 âmes, tout au plus, possédaient,

lors du recensement de 1881, 3,282,255 habitants, dont 1,176,563 d'origine française. Si nous ajoutons à ce dernier nombre environ 500,000 Canadiens-Français disséminés dans les autres provinces de la Confédération et aux Etats-Unis, nous en arrivons à constater que, dans l'espace de cent dix-huit ans, ce petit groupe de Français s'est multiplié plus de vingt-cinq fois par sa simple force d'expansion et sans le secours de l'émigration étrangère.

On doit conclure de ces observations, et cela en dépit de toutes les opinions scientifiques émises pour expliquer le peu d'augmentation relative de la population en France, que la race française possède des qualités tout aussi colonisatrices, à ce point de vue, qu'aucune autre au monde. Cette progression rapide de la population, au Canada, est due un peu, sans doute, à la salubrité du climat et beaucoup, probablement, à la moralité des habitants. Quoiqu'il en soit, si l'accroissement qui s'est manifesté jusqu'ici continue à se maintenir, il y aura, avant la fin du siècle prochain, plus de Français qu'en France même dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Chacune des provinces du Canada possède d'innombrables ressources, pour la plupart inexploitées encore.

Les  
consid  
infinie  
et l'ét  
cours  
d'usin  
pays ;  
grande  
qui, à  
chure,  
moins  
suffisa  
fort to  
d'avai  
comm  
Enl  
nomb  
sortes  
ralogi  
des r  
inévit  
un rôl  
du N  
Au  
Canac  
suzer  
toute

habitants, nous ajoutons 1000 Canadiennes, 1000 autres provinces, nous sommes de cent mille. C'est une force multiple.

et cela en raison des émissions relatives de la puissance, à ce point.

Cette puissance, Canada, est due à la qualité des ressources qui maintiennent, plus de millions an-

de d'investissement.

Les forêts séculaires qui couvrent une partie considérable de son territoire offrent une variété infinie de bois, fort appréciés, pour la construction et l'ébénisterie. Des centaines de rivières, au cours rapide, peuvent faire mouvoir des milliers d'usines alimentées par les produits naturels du pays; ses chemins de fer, ses canaux, ses lacs, grands comme des mers, son fleuve Saint-Laurent qui, à plus de cent soixante lieues de son embouchure, devant Montréal, a encore une largeur d'au moins deux milles et demi, et une profondeur suffisante pour permettre aux steamers du plus fort tonnage d'y manœuvrer à l'aise, sont autant d'avantages sérieux offerts au développement du commerce et de l'industrie.

Enfin, mettant en ligne de compte un grand nombre de manufactures et d'usines de toutes sortes, une immense quantité de produits minéralogiques enfouis dans le sol, on se fera une idée des richesses inconnues que renferme ce pays inévitablement destiné à jouer, un jour ou l'autre, un rôle important, sinon brillant, parmi les peuples du Nouveau-Monde.

Au point de vue administratif et religieux, le Canada jouit de la liberté la plus étendue. La suzeraineté de l'Angleterre sur cette colonie est toute commerciale. Les possessions britanniques

de l'Amérique du Nord sont un débouché avantageux pour les nombreux articles d'exportation qui sortent des docks de la Grande-Bretagne et inondent leurs marchés, à l'exclusion de presque tous autres produits européens ; c'est tout ce que la métropole leur a demandé jusqu'ici.

La constitution qui régit la Confédération canadienne, tout en étant monarchique parlementaire, a beaucoup d'analogie avec celle des Etats-Unis d'Amérique. Comme dans la grande république américaine, il y a une administration fédérale et des gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral siège à Ottawa, capitale du Canada.

Il est administré par :

Un Gouverneur-Général, fonctionnaire du gouvernement métropolitain, chargé d'y représenter les intérêts de la couronne britannique, avisé par un conseil composé de treize ministres qui ont la direction des départements qui suivent :

1° Département de la Justice et du Procureur-Général, y compris l'Administration des pénitenciers ;

2° Département des Travaux Publics, comprenant les canaux, les chemins de fer et les édifices publics ;

3° Département de l'Intérieur, comprenant :

L'Admin  
fédératio

4° Dép

La corre

Général

vinces,

zette Ot

ments p

le burea

à cheval

5° Le

comprer

phares,

quarante

ciculture

6° Le

compre

écoles m

7° Le

le Trésor

8° Le

9° Le

prenant

peages d

construc

les hono

tion (ter

L'administration des Indiens, les terres de la Confédération, le service géologique ;

4° Département du Secrétaire d'Etat, comprenant : La correspondance officielle avec le Gouverneur-Général et les Lieutenants-Gouverneurs des provinces, l'impression et la publication de la Gazette Officielle, l'enregistrement de tous les documents publics, la papeterie du Gouvernement et le bureau de l'Imprimeur de la Reine et la police à cheval ;

5° Le Département de la Marine et des Pêcheries, comprenant : la construction et l'entretien des phares, la police des rivières, les garde-côtes, la quarantaine, la protection des pêcheries et la pisciculture ;

6° Le Département de la Milice et de la Défense, comprenant : la milice, les fortifications et les écoles militaires ;

7° Le Département des Finances, comprenant : le Trésor, les Caisses d'épargne du gouvernement ;

8° Le Département des Douanes ;

9° Le Département du Revenu Intérieur, comprenant : la perception des droits d'accise, les péages des canaux et des glissoirs pour les bois de construction, le paiement des fermages des bacs, et les honoraires pour la coupe des bois de construction (terres de la Puissance), et la mise a exécution

tion des actes ayant trait à l'inspection des denrées alimentaires, du gaz, des poids et mesures, etc., etc.

10° Le Département des Postes, comprenant les caisses d'épargne postales ;

11° Le Département de l'Agriculture et des Arts, comprenant : le bureau des Brevets, le bureau des Recensements et Statistiques, et aussi l'Immigration ;

Un sénat composé de soixante-dix-sept membres nommés à vie par le Gouverneur en conseil ; \*

Enfin, une Chambre des Communes, où siègent deux cent onze députés élus, tous les cinq ans, au scrutin secret, par les habitants des différentes provinces de la Confédération, qui y sont représentées proportionnellement à l'importance numérique de la population de chacune d'elles. †

Dans les deux Chambres, la discussion peut avoir lieu, indifféremment, en français ou en anglais, et tous les documents officiels doivent être forcément publiés dans les deux langues.

\* Les sénateurs doivent être âgés d'au moins trente ans et posséder une qualification foncière de \$4.000 dans la province pour laquelle ils ont été nommés. Le sénat se compose ainsi : Ontario, 24 ; Québec, 24 ; Nouvelle-Ecosse, 10 ; Nouveau-Brunswick, 10 ; Manitoba, 2 ; Colombie Britannique, 3 ; Ile du Prince-Edouard, 4.

† La Province de Québec sert de base avec 65 députés : voici le nombre de représentants que chaque province, d'après le dernier recensement, doit fournir à la Chambre des Communes : Ontario, 92 ; Québec, 65 ; Nouvelle-Ecosse, 21 ; Nouveau-Brunswick, 16 ; Ile du Prince-Edouard, 6 ; Manitoba, 5 ; Colombie Britannique, 6.

Par " P  
al exerce  
ne sont p  
Il a le pou  
et l'admi  
suivantes  
1° La  
2° L'in  
3° Les  
4° Les  
5° Le  
6° Les  
7° La  
8° La  
9° Le  
10° La  
11° La  
12° Le  
13° Le  
14° La  
15° Le  
16° Le  
17° Le  
18° Le  
19° Le  
20° Le  
21° Le

des denrées  
 res, etc., etc.  
 prenant les  
 ure et des  
 vets, le bu-  
 es, et aussi

Par "l'Acte d'Union," le gouvernement fédéral exerce son contrôle sur toutes les matières qui ne sont pas spécialement dévolues aux provinces. Il a le pouvoir de faire des lois pour la tranquillité et l'administration du pays. Il règle les questions suivantes :

- pt membres  
 nseil ; \*  
 où siègent  
 inq ans, au  
 différentes  
 ont repré-  
 nce numé-  
 s. †  
 sion peut  
 is ou en  
 s doivent  
 gues.  
 s et posséder  
 pour laquelle  
 . 24 ; Québec,  
 Manitoba, 2 ;  
 tés : voici le  
 le dernier re-  
 Ontario, 92 ;  
 , 16 ; Ile du  
 6.
- 1° La dette et la propriété publiques ;
  - 2° L'industrie et le commerce ;
  - 3° Les contributions indirectes ;
  - 4° Les emprunts sur le crédit public ;
  - 5° Le service postal ;
  - 6° Les recensements et statistiques ;
  - 7° La milice et la défense ;
  - 8° La solde des officiers civils et-militaires ;
  - 9° Le service des phares ;
  - 10° La navigation ;
  - 11° La quarantaine ;
  - 12° Les pêcheries ;
  - 13° Le numéraire et les opérations de banque ;
  - 14° La monnaie légale et le monnayage ;
  - 15° Les poids et mesures ;
  - 16° Les banqueroutes et les faillites ;
  - 17° Les inventions et les découvertes ;
  - 18° Les naturalisations ;
  - 19° Le mariage et le divorce ;
  - 20° Les pénitenciers ;
  - 21° Les lois criminelles, excepté la constitution

des cours de juridiction criminelle et ne comprenant que la procédure en matière criminelle.

Chacune des provinces possède, en outre, un gouvernement particulier dont la constitution est, à peu de chose près, analogue à celle de la législature fédérale et exerce les mêmes pouvoirs sur toutes les questions ayant trait aux intérêts locaux.

Ces administrations se composent :

D'un Lieutenant-Gouverneur, d'un Conseil Législatif dont les membres sont nommés à vie, comme ceux du Sénat, et d'une Assemblée Législative éligible tous les quatre ans. \*

Ontario, Manitoba et la Colombie diffèrent des autres provinces en ce qu'elles n'ont pas de Conseil Législatif. Ces législatures provinciales sont complètement indépendantes du parlement fédéral pour tout ce qui concerne la législation civile, et ont aussi l'administration exclusive et sans contrôle de toutes les propriétés du domaine public contenues dans les limites qui leur appartenaient avant la Confédération.

Elles nomment aussi les magistrats nécessaires pour l'administration de la justice, excepté les juges.

Elles régissent :

- 1° L'éducation ;
- 2° Les asiles, les hôpitaux et les institutions de charité ;

\* Excepté l'Assemblée Législative de Québec qui dure cinq ans.

3° Les

4° Les

5° Les

torisés ;

6° Les

7° Les

8° La

9° L'a

comporte

ganisatio

civile et

et des ju

L'émig

la législa

simultan

locaux ne

les lois f

Le dro

les Lieut

au besoin

sure rép

soit rése

Nord.

couronne

d'un priv

La pr

axe dire

- 3° Les prisons et les maisons de correction ;
- 4° Les institutions municipales ;
- 5° Les magasins, les hôtels et autres lieux autorisés ;
- 6° Les travaux locaux ;
- 7° Les mariages ;
- 8° La propriété et les droits civils ;
- 9° L'administration de la justice, en tant que le comportent la constitution, la conservation et l'organisation des cours provinciales de juridictions civile et criminelle, et les pouvoirs des magistrats et des juges de paix.

L'émigration et l'immigration sont soumises à la législation fédérale et à la législation locale simultanément ; mais sur ce point les règlements locaux ne doivent pas se trouver en conflit avec les lois fédérales.

Le droit de *veto* que le Gouverneur-Général et les Lieutenants-Gouverneurs ont le droit d'exercer, au besoin, au nom du Souverain, est la seule mesure répressive que l'autorité métropolitaine se soit réservée sur ses colonies de l'Amérique du Nord. Bien rarement, les représentants de la couronne britannique se croient dans le cas d'user d'un privilège que leurs pouvoirs leur confèrent.

La propriété foncière n'est soumise à aucune taxe directe, et les impôts perçus sur les marchan-

compre-  
elle.

outre, un  
ution est,

la légis-  
voirs sur  
ts locaux.

onseil Lé-  
és à vie,  
ée Légis-

èrent des  
t pas de  
provinciales  
parlement  
législation  
clusive et  
u domaine  
ar apparte-

nécessaires  
té les juges.

stitutions de

i dure cinq ans.

dises importées et sur différents produits manufacturés dans le pays, ont suffi jusqu'ici aux frais généraux de l'administration.

Pour être électeur, il faut, en outre de la possession intégrale de ses droits civils, être pourvu d'une certaine qualification pécuniaire qui varie selon l'importance du mandat à conférer.\*

Une des clauses de l'acte de cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre assure aux habitants du pays la libre pratique de la religion catholique et l'exercice des lois civiles alors en usage dans la colonie. Le clergé catholique est respecté de toutes les sectes religieuses et jouit d'une influence considérable parmi les habitants d'origine française.

\* Pour être électeur, il faut, dans les provinces d'Ontario et de Québec, être principal locataire ou tenancier de propriétés valant : à la ville \$300.00, et dans les campagnes \$200.00, ou posséder un revenu de \$30.00 à la ville et de \$20.00 dans les campagnes.

A la Nouvelle-Ecosse, l'électeur doit posséder pour \$150.00 de propriétés foncières ou \$40.00 de propriétés mobilières ; et au Nouveau-Brunswick, des propriétés foncières pour \$100.00, des valeurs mobilières de \$400.00 ou un revenu annuel de \$40.00.

Dans l'île du Prince-Edouard, tout propriétaire ou locataire de propriétés foncières évaluées à \$400.00, après 12 mois de résidence est électeur dans le district où il doit donner son vote.

A Manitoba, est électeur tout sujet anglais mâle après 3 mois de résidence dans son district électoral, s'il possède une propriété foncière de \$100.00, ou s'il est locataire de biens-fonds de la valeur de \$200.00 ou payant \$20.00 de rente.

Dans la Colombie Anglaise, l'électeur est seulement tenu d'être sujet anglais et d'avoir résidé 12 mois dans son district électoral.

C'est  
que les  
prudence  
A cette  
Canada,  
sées par  
furent p  
Canada  
les disp  
toutes l  
bec, l'a  
çaise o  
tentions  
autres p  
civile a  
L'ins  
da, en c  
de paye  
fectée a  
chacun  
qu'ils y

C'est sur l'interprétation des *Coutumes de Paris* que les tribunaux appuyèrent toujours la jurisprudence civile du Canada français, jusqu'en 1866. A cette époque, les lois en vigueur dans le Bas-Canada, après avoir été soigneusement condensées par un comité composé de savants légistes, furent publiées sous le titre de *Code civil du Bas-Canada*. Le code renferme, à peu de chose près, les dispositions du Code civil français. Devant toutes les cours de justice de la province de Québec, l'avocat comme le plaideur, d'origine française ou anglaise, peuvent faire valoir leurs prétentions dans leur langue maternelle. Toutes les autres provinces sont soumises à la jurisprudence civile anglaise.

L'instruction primaire est obligatoire au Canada, en ce sens que chaque père de famille est tenu de payer une certaine contribution annuelle affectée au soutien des écoles de son canton, pour chacun de ses enfants âgés de sept à quatorze ans, qu'ils y assistent ou non.

manufac-  
aux frais  
de la pos-  
re pourvu  
qui varie  
\*  
le la Nou-  
habitants  
on catho-  
s en usage  
st respecté  
t d'une in-  
s d'origine

Ontario et de  
riétés valant  
de: un revenu

sur \$150.00 de  
et au Nou-  
0, des valeurs

u locataire de  
e résidence est

après 3 mois de  
propriété fon-  
de la valeur de

nt tenu d'être  
électoral.

## II

# POPULATION

### RACES EUROPÉENNES

En 1653, cinquante ans après l'arrivée des premiers colons français en Amérique, la population totale du Canada n'était encore que de 2,500 habitants d'origine européenne.

Le premier recensement régulier, qui eut lieu en 1665, établit qu'il y avait seulement alors sur toute l'étendue du territoire français dans l'Amérique du Nord, 538 familles représentant 3,215 habitants.

A partir de cette date, nous nous contenterons de relever les chiffres de la population établis par différents dénombrements, jusqu'au jour de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Ainsi, nous voyons :

Ar  
1  
i  
1  
1  
1  
1  
1  
1  
On ne  
tants d'o  
Quar  
gleterre  
blanche  
Le p  
vernem  
nombre  
pour sa  
pulation  
sion su  
gation  
après l  
nique.  
faisant  
pris da  
Les  
jusqu'à  
duelle  
le table

Années.	Habitants.
1668 . . . . .	6,282
1679 . . . . .	9,400
1685 . . . . .	10,725
1695 . . . . .	13,639
1706 . . . . .	16,417
1716 . . . . .	20,531
1726 . . . . .	29,396
1736 . . . . .	39,063

On ne comptait encore, en 1754, que 55,000 habitants d'origine française, plus environ 60,000 Indiens

Quand eut lieu la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, on estimait la population blanche à 65,000 âmes.

Le premier recensement fait par ordre du gouvernement anglais, en 1765, porte à 84,510 le nombre des habitants; Québec en avait 8,967 pour sa part, et Montréal 5,733. En 1775, la population était déjà de 90,000 âmes. Cette progression subite provient, sans aucun doute, de l'émigration anglaise qui se dirigea, immédiatement après la cession, vers la nouvelle colonie britannique. Il est supposable aussi que les soldats faisant partie de l'armée d'occupation furent compris dans ce dénombrement.

Les divers recensements qui se succédèrent jusqu'à 1881, montrent une augmentation graduelle rapide de la population, comme le fait voir le tableau qui suit :

	1784	1806	1834	1844	1851	1861	1871	1881
Ontario .....	10,000	70,718	321,145	556,662	952,004	1,396,091	1,620,851	1,923,228
Quebec .....	113,012	250,000	570,000	697,084	950,000	1,111,566	1,191,516	1,359,027
Nouvelle-Ecosse.....	30,000	64,000	190,000	225,000	276,854	330,357	387,800	440,572
Nouveau-Brunswick	.....	35,000	119,457	160,000	193,800	252,047	285,594	321,233
Ile du Prince Edouard .....	3,000	9,676	33,000	34,000	67,000	80,000	94,021	108,891
Manitoba .....	.....	.....	3,356	5,143	5,600	8,668	12,228	65,954
Territoires du Nord-Ouest... }	.....	.....	.....	.....	200	1,400	45,000	56,446
Colombie britan- niqu..... }	.....	.....	.....	.....	100	6,000	10 586	49,459
Total de la popu- lation fixe..... }	163,256	455,899	1,302,961	1,802,889	2,547,158	3,323,202	3,647,596	4,324,810

La  
nada c  
sion r  
lists,  
penda  
avaien  
nouve  
anglai  
d'émig  
de ces  
déjà à  
nation  
aux al  
C'es  
de M  
mière  
habita  
peine  
En  
vines  
Haut-  
nada.  
relativ  
beauc  
vince  
d'établ

La population de la partie occidentale du Canada commence à prendre, vers 1790, une extension rapide, alimentée par les réfugiés dits *loyalists*, qui, s'étant prononcés pour la métropole pendant la guerre de l'indépendance américaine, avaient cru prudent de quitter le territoire de la nouvelle république après la retraite des troupes anglaises, et par un courant assez considérable d'émigrants anglais attirés par la grande fertilité de ces contrées. Vers cette époque, on évaluait déjà à 15,000, au moins, le nombre des colons de nationalité britannique, établis, pour la plupart, aux alentours du lac Ontario.

C'est aussi entre 1784 et 1790 que la population de Montréal dépasse celle de Québec. La première de ces deux villes comptait alors 18,000 habitants, tandis qu'il n'y en avait que 14,000 à peine dans la seconde.

En 1791, le Canada fut divisé en deux provinces; la partie occidentale prenant le nom de Haut-Canada, et la partie est, celui de Bas-Canada. Dès lors, la population du Haut-Canada, relativement peu considérable encore, augmenta beaucoup plus rapidement que celle de sa province sœur. Par la comparaison, il est aisé d'établir, en mettant en regard les relevés faits

mon. .... }	163,256	455,899	1,302,961	1,802,889	2,547,158	3,323,202	3,647,596	4,324,810
Total de la population fixe. .... }								

dans les deux provinces aux mêmes époques, la progression qui s'est opérée dans chacune d'elles :

Années	Bas-Canada	Haut-Canada
1806. . . . .	250,000	70,000
1814. . . . .	335,000	95,000
1825. . . . .	479,288	157,923
1831. . . . .	553,134	236,702

Il était déjà facile de prévoir, lors de ce dernier recensement, que la population du Haut-Canada ne tarderait pas à égaler et à dépasser celle du Bas-Canada.

C'est effectivement ce qui avait lieu, neuf ou dix ans après la réunion des deux provinces canadiennes, qui furent de nouveau régies par une même constitution, en vertu de la loi du 23 juillet 1840, comme le prouvent les chiffres qui suivent :

Années	Bas-Canada.	Haut-Canada
1844. . . . .	697,084	500,000
1852. . . . .	890,211	952,000
1861. . . . .	1,111,560	1,396,000

On remarque que le virement qui s'est effectué en faveur du Haut-Canada, s'est produit entre 1844 et 1852, vers l'année 1850 probablement.

Pendant les quinze dernières années qui se sont écoulées sous ce dernier régime gouvernemental, qui prit fin avec une nouvelle constitution, le 1er juillet 1867, le Haut-Canada, presque

exclu  
de la  
tance  
popu.  
l'élen  
dans  
sionn  
deux  
d'aut  
L'a  
à tou  
Bas-C  
par le  
britar  
pende  
tache  
En  
mériq  
souve  
sur le  
Poi  
auque  
habite  
Nord  
libert  
pour  
pides,

exclusivement anglais et protestant, se prévalant de la supériorité du nombre, réclama avec instance la représentation législative basée sur la population, qui l'aurait mis à même de contrôler l'élément français et catholique en grande majorité dans l'autre province. De là, des débats très passionnés au Parlement entre les représentants des deux origines, qui faisaient désirer, de part et d'autre, une séparation prochaine.

L'Acte de Confédération de 1867 vint mettre fin à toutes ces luttes. Aujourd'hui le Haut et le Bas-Canada, tout en étant unis, pour certaines fins, par les lois communes qui régissent les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, sont indépendants l'un de l'autre pour tout ce qui se rattache aux questions d'administration locale.

En Europe, on connaît généralement peu l'Amérique, et le peu qu'on en sait se réduit le plus souvent à quelques données plus ou moins exactes sur les Etats-Unis.

Pour ceux qui trouvent trop lourd le servage auquel les assujettit la constitution du pays qu'ils habitent, la grande république de l'Amérique du Nord est le pays où fleurissent, au souffle de la liberté la plus illimitée, les idées de leurs rêves; pour tout le monde, c'est le lieu des fortunes rapides, et on parle avec admiration de l'accroisse-

ment prodigieux d'une population que l'émigration étrangère vient grossir tous les jours.

Quant au Canada, les souvenirs les plus précis de la plupart de ceux qui savent qu'il existe, se résument à quelques effrayantes histoires, où des coureurs des bois, des sauvages avides de chevelures et quelques féroces ours gris jouent des rôles plus ou moins fantastiques, sur une scène couverte de neiges éternelles.

Si, d'un côté, on exagère les progrès qui se manifestent aux Etats-Unis, on se montre injuste, de l'autre, en faisant fi de ceux qui s'opèrent dans le pays voisin, dignes aussi, à tous égards, d'attirer l'attention et d'éveiller la sympathie.

Le Canada, que l'on ne connaît guère et dont on parle peu, s'est développé tout doucement, sans avoir recours à la trompette de la publicité pour attirer l'émigration étrangère sur ses plages hospitalières ; réduit presque à sa simple force d'expansion, il a vu sa population grossir dans les mêmes proportions que celle de son orgueilleuse voisine.

Afin de donner à cette paradoxale prétention le degré de crédibilité qu'elle mérite, nous l'appuierons par des chiffres d'autant plus inattaquables qu'ils émanent des statistiques officielles des deux pays.

Mais nous ne ferons entrer en ligne de compte,

dans l  
Etats-  
tion.  
consti  
Nouv  
territo  
et de  
elles  
ment  
dienn  
Des  
aux E  
En  
que l  
étaien  
l  
l  
Ce  
des E  
dérabl  
Jus  
d'une  
ments  
I  
F  
On

dans le parallèle que nous allons établir entre les Etats-Unis et le Canada, pour prouver notre assertion que les provinces de Québec et d'Ontario constituant le Canada-Uni, avant l'annexion du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du territoire du Nord-Ouest, de la Colombie anglaise et de l'Île du Prince-Edouard, qui se sont unis à elles en vertu de la Constitution de 1867 et forment maintenant ensemble la Confédération canadienne.

Des recensements ont lieu tous les dix ans, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

En remontant à l'année 1850, nous constatons que les chiffres de la population des deux pays étaient, respectivement :

Etats-Unis . . . . .	23,191,876 âmes.
Haut et Bas-Canada . . . . .	1,842,265 —

Ce qui prouve qu'à cette époque la population des Etats-Unis était environ treize fois plus considérable que celle du Canada.

Jusqu'en 1860, cette proportion n'a pas varié d'une manière appréciable, puisque les dénombremens faits en cette année donnent :

Etats-Unis . . . . .	31,443,221 âmes.
Haut et Bas-Canada . . . . .	2,506,775 —

On obtient aussi pour l'année 1870, à peu de

choses près, les mêmes résultats, la population étant alors :

Etats-Unis . . . . .	38,513,955 âmes.
Haut et Bas-Canada . . . . .	2,822,367 —

Il est vrai que les derniers recensements ont quelque peu modifié la proportion, en faveur des Etats-Unis, puisqu'ils donnent :

Etats-Unis . . . . .	50,153,000 âmes.
Haut et Bas-Canada . . . . .	3,282,255 —

Si l'on considère maintenant, comme il est facile de le prouver par les rapports du bureau des statistiques de Washington, que 11,068,594 immigrants sont venus s'établir aux Etats-Unis, de 1820 à 1881, et que, pendant le même laps de temps, l'émigration n'a pas donné au Canada plus de 500,000 habitants en grande partie d'origine anglaise, on arrivera à la conclusion que dans la population de la grande république il est entré directement près d'un quart d'éléments étrangers qui figurent à peine pour un sixième dans celle des deux provinces canadiennes.

A l'encontre des Etats-Unis, dont la population s'est recrutée chez toutes les nations du Globe, le Canada n'est peuplé que par les représentants de deux grandes nationalités.

La multiplication des Canadiens d'origine française qui, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, ne comptaient guère que 65,000 membres,

et qui  
qui sor  
de 1,74

En  
encore,  
que la

Un  
c'est le  
depuis  
provinc  
dernièr  
plus co  
blique  
tique d

Penc  
les deu  
la pop  
habitar

Ontario.  
Québec.  
Nouvell  
Nouvea  
Ile du P  
Manitob  
Territoi  
Colombi

\* Pour  
pire des  
† Le ch  
approxim

et qui doivent être aujourd'hui, en comptant ceux qui sont disséminés dans les Etats-Unis, au moins de 1,750,000 tient réellement du prodige.

En face de telles preuves, viendra-t-on dire encore, comme quelques écrivains l'ont prétendu, que la race française est impropre à la colonisation ?

Un fait particulièrement digne de remarque, c'est le développement prodigieux qui s'est produit depuis quelques années au Manitoba. Dans cette province, la population a augmenté, pendant la dernière décade, dans des proportions beaucoup plus considérables qu'en aucun état de la République américaine, ayant atteint le chiffre fantastique de 289 pour cent.

Pendant les dix dernières années qui ont séparé les deux derniers recensements, l'augmentation de la population pour le Canada a été de 677,214 habitants, comme l'établit le tableau ci-dessous :

Province	Population en 1871	Population en 1881 *
Ontario.....	1,620,851	1,923,228
Québec.....	1,191,516	1,359,027
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	440,572
Nouveau-Brunswick....	285,594	321,233
Ile du Prince-Edouard...	94,021	108,891
Manitoba.....	12,228	65,954
Territoire du Nord-Ouest.	45,000 †	56,446
Colombie britannique....	10,586	49,459
<b>Totaux.....</b>	<b>3,647,596</b>	<b>4,324,810</b>

\* Pour la répartition des religions et des nationalités, voir au chapitre des renseignements.

† Le chiffre de la population des territoires du Nord-Ouest est approximatif.

Voici comment se répartit la population entre les différentes provinces :

Province.	Familles.	Hommes.	Femmes.
Ontario.....	366,444.....	976,470.....	946,758
Québec.....	254,841.....	678,175.....	689,852
Nouvelle-Ecosse.....	79,596.....	220,538.....	220,034
Nouveau-Brunswick....	56,948.....	164,119.....	157,114
Ile du Prince-Edouard..	17,973.....	54,729.....	54,162
Manitoba.....	14,169.....	37,207.....	28,747
Territoire du Nord-Ouest.	11,726.....	28,113.....	28,333
Colombie britannique...	10,436.....	29,503.....	19,956
<b>Totaux.....</b>	<b>812,138...</b>	<b>2,188,854..</b>	<b>2,135,956</b>

On voit que la population se partage presque également entre les deux sexes et que chaque famille compte en moyenne plus de cinq membres.

#### ABORIGÈNES

La race indigène sauvage qui, il y a à peine trois siècles, peuplait, à l'exclusion de toute autre, les vastes territoires de l'Amérique du Nord, disparaît tous les jours avec une rapidité remarquable.

Ces frères tribus d'Algonquins, d'Iroquois, d'Abénaquis, de Hurons, de Sioux et autres, seuls

maître  
plante  
de la  
plus q  
A p  
vages  
de l'Al  
bie ang  
Ouest  
encore  
toriale  
Dan  
la Nou  
n'y au  
30,755  
gouver  
de ces

O  
Q  
N  
N  
Il

Ces s  
se répa  
fédérati

maîtres de ces contrées, quand Jacques Cartier vint planter sur les rives du Saint-Laurent le drapeau de la civilisation européenne, n'existeront bientôt plus que par le souvenir.

A proprement parler, il n'y a plus guère de sauvages aujourd'hui dans les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, si ce n'est dans la Colombie anglaise, le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la terre de Rupert, où on en compte encore 75,007, éparpillés sur une superficie territoriale de 2,984,340 milles (8,186,711) kil.) carrés.

Dans Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard, il n'y aurait, d'après le dernier recensement, que 30,755 sauvages, dans les réserves que leur fait le gouvernement, répartis comme suit, dans chacune de ces provinces :

Ontario . . . . .	15,780
Québec . . . . .	11,071
Nouvelle-Ecosse . . . . .	2,218
Nouveau-Brunswick . . . . .	1,416
Île du Prince-Edouard . . . . .	290
	\$30,775

Ces sauvages se divisent en différentes tribus ; ils se répartissent ainsi dans les provinces de la Confédération : A Ontario sont les Chippewas, les Mis-

sissaguas, les Mohawks, les Oneidas, les Ojibbewas, les Six Nations, et les Wyandottes. Québec a les Abénaquis, les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, les Montagnais et les Naskapis. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard ont les Micmacs. Enfin, au Nord-Ouest vivent les Cris, les Corbeaux, les Grands Ventres, les Pieds Noirs, les Sioux et quelques autres tribus moins importantes.

Les relations qui traitent des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France, évaluent au moins à 190,000 le nombre des aborigènes qui la peuplaient, quand les Français prirent possession du pays. La plupart des tribus qui l'occupaient alors se faisaient la guerre entre elles. Les Iroquois, les plus belliqueux de tous les indigènes de cette partie de l'Amérique, avaient, depuis plusieurs années déjà, entrepris une guerre d'extermination contre les Hurons, leurs voisins, qui habitaient comme eux les contrées qui se trouvent au sud du lac Ontario, et avaient même remporté déjà contre leurs ennemis des avantages signalés. Champlain, qui venait de jeter les fondements de Québec, en 1608, décida de prendre fait et cause pour les Hurons contre les Iroquois. Ces derniers, le plus souvent aidés et poussés par les agents de l'Angleterre, devinrent dès lors les ennemis irré-

conci  
plus  
de sa  
Si  
Mont  
cinqu  
sérieu  
il n'y  
péens  
dange  
cette  
lutte  
contin  
main  
Ma  
guerie  
quoiqu  
enterr  
traités  
dispar  
Que  
singul  
lement  
d'une  
où les  
transpl  
surpre

conciliables et acharnés des Français, et mirent plusieurs fois la colonie naissante à deux doigts de sa perte.

Si on considère que, lors de la fondation de Montréal, qui eut lieu en 1642, c'est-à-dire environ cinquante ans après la première tentative un peu sérieuse de colonisation du Canada par la France, il n'y avait encore que deux cents colons européens, on se rend aisément compte de tous les dangers qu'eurent à courir les premiers occupants de cette colonie délaissée de la mère-patrie, toujours en lutte avec une nation guerrière et cruelle, vivant continuellement sur le qui-vive, la charrue d'une main et le fusil de l'autre.

Mais il y a déjà longtemps que ces farouches guerriers d'autrefois sont réduits à l'impuissance, et quoique, depuis plus de deux siècles, ils aient enterré la hache de guerre et vivent à l'ombre des traités, chaque jour leur race décroît et tend à disparaître.

Que doit-on conclure de cette dégénérescence singulière qui produira avant longtemps, graduellement mais fatalement, l'annihilation complète d'une race puissante et vivace jadis, dans un pays où les descendants des européens qui y ont été transplantés se multiplient d'une manière aussi surprenante ?

Les Peaux-Rouges du Canada n'ont pas à se plaindre pourtant des vexations ou des privations auxquelles on a pu attribuer leur disparition en d'autres pays. Les derniers débris de leurs tribus vivent sous la direction de leurs chefs, sur des territoires dont la propriété leur est garantie par les traités et sauvegardée par des privilèges spéciaux qui les mettent à l'abri de déprédations injustes de la part des particuliers. Ils ne peuvent pas non plus se plaindre d'être trop à l'étroit, disséminés, comme ils le sont, par tribus de quelques cents âmes, sur un territoire immense, dont une grande partie, encore inexplorée, leur est ouverte pour la chasse et la pêche.

Cependant, au Canada, comme partout du reste, où ils viennent en contact avec la civilisation, sans cause apparente, ces robustes enfants de la nature s'étiolent et dépérissent.

Le fait est indiscutable ; mais où doit-on chercher la véritable cause de ce phénomène physiologique ?

---

PI

On  
du cli  
des cé  
rien, c  
sous c  
Un  
abord  
tenti

### III

## PRODUCTIONS NATURELLES ET INDUSTRIELLES

---

### PRODUITS AGRICOLES

On est généralement porté à croire que la rigueur du climat canadien est peu propice à la culture des céréales et des plantes fourragères. Il n'en est rien, cependant, et peu de pays sont aussi favorisés sous ce rapport.

Un fait remarquable et qui semble au premier abord inexplicable, c'est que sous les latitudes septentrionales la végétation est plus vigoureuse et le

sol plus productif que dans les zones tempérées. La terre inactive pendant l'hiver dégage, à l'approche du printemps, une exubérance de sucres plus favorables au développement des végétaux.

La province de Manitoba et une grande partie des territoires du Nord-Ouest, qui sont appelés à devenir, à une époque prochaine, le grenier de l'Amérique, peuvent être cités comme une preuve irréfutable à l'appui de cette particularité ; car toutes les céréales et les plantes fourragères des climats tempérés y donnent des résultats exceptionnellement avantageux. Dans ces terrains d'alluvion inépuisables, le blé produit aisément trente à quarante boisseaux pour un, les navets atteignent des proportions colossales et la betterave à sucre y peut rivaliser sans désavantage avec les plus beaux spécimens récoltés dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Voici, du reste, le rendement moyen, par acre, \* de certaines productions agricoles, au Manitoba, d'après des statistiques officielles, pendant les cinq dernières années :

\* L'acre égale 40 ares 47 centiares.

Ann

187

187

187

188

188

Si on

passe pc

blique a

minots

est perm

mi les c

Voici

récolte c

en 1881,

quoique

au Canad

dant suff

lation :

Etats-1

Indes

Russie

France

Espagr

\* La mesu  
équivalent à 3l

PRODUCTIONS NATURELLES ET INDUSTRIELLES 33

Années	Avoine	Orge	Pommes de terre
1877	59 $\frac{3}{4}$	40 $\frac{3}{4}$	304
1878	59 $\frac{3}{4}$	36	398
1879	58	37	302
1880	57 $\frac{3}{4}$	41	318
1881	59 $\frac{1}{2}$	43	321

Si on tient compte de ce que le Minnesota, qui passe pour l'état le plus fertile de la grande république américaine, ne produit en moyenne que 37 minots d'avoine et 27 minots d'orge par acre, il est permis de classer les territoires de l'ouest parmi les contrées les plus productives du monde.

Voici maintenant un état approximatif de la récolte du blé dans les principaux pays agricoles, en 1881, qui établit que la production de ce grain, quoique proportionnellement moins considérable, au Canada, que celle des autres céréales, est cependant suffisante, étant donné le chiffre de la population :

Etats-Unis.....	50,000,000 minots.*
Indes .....	42,000,000 "
Russie .....	40,000,000 "
France .....	28,000,000 "
Espagne.....	18,000,000 "

\* La mesure employée pour les matières sèches est le minot qui équivaut à 36 litres 34 centilitres.

Italie .....	15,000,000	minots.
Allemagne .....	14,000,000	“
Turquie .....	12,000,000	“
Grande-Bretagne .....	10,000,000	“
Autriche-Hongrie.....	10,000,000	“
<i>Canada</i> .....	4,000,000	“
Australie .....	3,500,000	“
Hollande et Belgique.....	2,500,000	“

On serait tenté de croire que la neige qui couvre le sol, pendant les mois d'hiver, doit, en interdisant l'accès des pâturages aux bestiaux, présenter un obstacle presque insurmontable à l'élevage du bétail. Au contraire, malgré la nécessité où l'éleveur se trouve de nourrir ses animaux à l'étable durant cinq mois de l'année, il ne retire pas moins des revenus considérables de ce genre d'industrie. Les chevaux canadiens, doués d'une vigueur exceptionnelle, sont très recherchés sur les marchés américains. Les races bovine, ovine et porcine acquièrent aussi au Canada un développement tel, que souvent de grands éleveurs anglais viennent y chercher les produits améliorés d'animaux dont ils ont, quelques années avant, fourni la souche aux fermiers canadiens. Les pâturages de certaines régions peuvent avantageusement être comparés avec les plus plantureux pacages de la Suisse.

P  
L'ex  
et des  
monta.  
Che  
Bête  
Mou  
Ces  
vers l'.  
Pen  
17,649  
573,02  
pour \$  
L'ai  
cultiva  
se proc  
ressem  
treint  
peut r  
dance  
souven  
à laqu  
un peu

\* En 18  
et 80,222  
\*\* La li

minots.

"

"

"

"

"

"

"

qui couvre  
 en inter-  
 aiaux, pré-  
 de à l'éle-  
 écessité où  
 nimaux à  
 l ne retire  
 ce genre  
 oués d'une  
 hés sur les  
 , ovine et  
 n dévelop-  
 urs anglais  
 orés d'ani-  
 nt, fourni  
 s pâturages  
 ement être  
 ages de la

L'exportation des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons a produit en 1881 un assez fort montant, comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Nombre	Valeur
Chevaux	21,993	\$2,094,037
Bêtes à cornes	62,277	3,464,871
Moutons	354,155	1,372,127

Ces animaux ont été dirigés, pour la plupart, vers l'Angleterre. \*

Pendant cette même année, le Canada a exporté 17,649,491 livres \*\* de beurre ayant produit \$3,-573,034 et 49,255,523 livres de fromage vendus pour \$5,510,443.

L'aisance relative dont jouissent la plupart des cultivateurs canadiens leur donne la facilité de se procurer un confort domestique qui est loin de ressembler au genre de vie presque toujours restreint des populations rurales, en Europe. On peut même reprocher à la classe agricole une tendance au luxe assez prononcée pour entraver souvent sa marche vers une plus grande prospérité à laquelle elle pourrait facilement atteindre avec un peu plus d'ordre et d'économie.

\* En 1881, le Canada a exporté en Angleterre 49,409 bêtes à cornes et 80,222 moutons.

\*\* La livre égale 453 grammes 59 centigrammes.

## PRODUIT DE LA FORÊT

Pendant bien des années encore le Canada trouvera une des principales sources de ses revenus dans l'exploitation des forêts qui couvrent une grande partie de son territoire, et où on trouve les plus beaux bois du monde pour la construction et l'ébénisterie.

L'exportation des bois canadiens jusqu'ici presque exclusivement dirigée vers l'Angleterre et qui, quoiqu'elle ne soit pas aussi considérable qu'elle devrait l'être, étant données les ressources presque inépuisables, dont elle est tirée, produisait \$24,960,012, (131,040,063 fr.) en 1881.

Les principaux bois canadiens sont: le pin, l'épinette rouge (melèze) l'épinette blanche, la pruche, le merisier, le noyer noir, le chêne, l'érable, l'orme, le hêtre, le tilleul, etc.

L'écorce de pruche, dont on se sert pour la fabrication du tan, et les alcalis que l'on retire de la cendre des bois brûlés, comptent aussi pour un montant assez important dans l'exportation des produits forestiers.

A la grande exposition géographique universelle qui a eu lieu à Venise dans l'été de 1881, les

P  
essenc  
ment r  
en font

Les  
des plu  
soient ;  
La l  
de Qué  
velle-E  
du riva  
et le p  
sauf les  
pour le  
milles c  
On a  
canadien  
Huron,  
frontière  
mense  
\* Voici l  
ficie de ces  
Lac Supéri  
" Michig  
" Huron  
" Erié  
" Ontari

essences forestières du Canada ont été particulièrement remarquées, et un grand nombre de rapports en font une mention spéciale des plus élogieuses.

PRODUITS DE LA PÊCHE

Les pêcheries canadiennes sont, sans contredit, des plus considérables et des plus productives qui soient au monde.

La longueur des côtes maritimes des provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sans tenir compte des anfractuosités du rivage, est évaluée à 2,879 milles (4,632 kil.) et le privilège exclusif de la pêche sur ces côtes, sauf les concessions établies par les traités, s'exerce pour les pêcheurs canadiens sur environ 9,947 milles carrés.

On apprécie la superficie collective de la partie canadienne des grands lacs Supérieur, Michigan, Huron, Erié et Ontario \* que partage la ligne frontière du Canada et des Etats-Unis et de l'im mense nappe d'eau salée enclavée dans le terri-

\* Voici la longueur, la largeur, la profondeur moyenne et la superficie de ces lacs :

	Longueur.	Largeur.	Profondeur.	Superficie.
Lac Supérieur . .	555 milles.	170 milles.	988 pieds.	52,000 milles.
" Michigan . . .	360	160	900	20,000
" Huron . . . . .	200	160	120	20,000
" Erié . . . . .	250	80	200	6,000
" Ontario . . . .	180	65	500	6,400

ES

da trou-  
revenus  
ent une  
ouve les  
action et

'ici pres-  
re et qui,  
e qu'elle  
s presque  
\$24,960,-

: le pin,  
anche, la  
, l'érable,

ur la fa-  
etire de la  
pour un  
tation des

universelle  
1881, les

toire de la Confédération, qui baigne les rives des provinces britanniques sous les noms de golfe Saint-Laurent et de baies des Chaleurs et de Fundy, a au moins 121,951 milles carrés.

Il y a, en outre, dans le Nord-Ouest, les lacs Winnipeg, Manitoba, Winnépégosis \* qui représentent collectivement une superficie de 12,336 milles carrés.

Comme on le voit, le champ est suffisamment vaste pour permettre aux pêcheurs canadiens de retirer de beaux bénéfices d'une industrie à laquelle se livrent, à l'exclusion de presque toutes autres, les habitants des côtes de ces provinces, qui, au nombre d'au moins 200,000, vivent uniquement du produit de leur pêche.

Grâce à l'intelligente attention qu'on a portée au développement de cette immense et inépuisable source de richesse, les produits de la pêche ont augmenté depuis plusieurs années dans des proportions considérables. Pour donner une idée générale des ressources et du développement de cette branche importante du revenus nous donnons le chiffre de l'exportation de quelques-uns des principaux produits de la pêche, prenant comme terme de comparaison les deux années 1875 et 1881,

\* Lac Winnipeg, 8,500 milles carrés, lac Manitoba, 1,900 milles carrés, Winnépégosis, 1,936 milles carrés.

quoique  
été auss

Morue (Maquer  
Hareng  
Saumor  
donnant  
pour 18  
1881, se  
242 fr.)

La pé  
n'ont d'é  
dont la  
jolie son  
loup ma  
aussi de:

Les pro  
cette sc  
comme ( mention  
en assez  
l'espace

rivés des  
de golfe  
rs et de  
.  
e, les lacs  
ui repré-  
e 12,336

isamment  
adiens de  
trie à la-  
que toutes  
provinces,  
nt unique-

t portée au  
népuisable  
pêche ont  
s des pro-  
ne idée gé-  
ent de cette

donnons le  
s des prin-  
me term  
5 et 1881,

ba. 1,000 milles

quoique la production de cette dernière n'ait pas été aussi considérable que celle des précédentes.

1875. 1881,

Morue et Merlan . . \$1,836,307 . . . \$3,176,844

Maquereau . . . . . 479,312 . . . 801,580

Hareng . . . . . 291,361 . . . 429,722

Saumon . . . . . 147,582 . . . 470,502

donnant un total de \$2,754,562 (14,784,997 fr.)

pour 1875 et de \$4,878,648 (26,198,239 fr.) pour

1881, soit une différence de \$2,124,086 (11,413.-

242 fr.) en faveur de 1881.

La pêche de l'alose, des huîtres du Golfe qui n'ont d'égales en aucun pays du monde, du homard dont la mise en conserves a donné, en 1881, la jolie somme de \$1,347,901, l'huile provenant du loup marin, de la baleine et du marsouin donnent aussi des produits qui mériteraient d'être signalés.

#### PRODUITS MINÉRALOGIQUES

Les productions minérales du Canada, bien que cette source de richesse ne soit pas exploitée comme elle pourrait l'être, méritent aussi d'être mentionnées. Dans la province d'Ontario on trouve en assez grande abondance, particulièrement dans l'espace compris entre la baie Georgienne et la

rivière Ottawa, du fer, du cuivre, du plomb, de l'antimoine, du manganèse, du phosphate, du plâtre et une certaine variété de marbre que des géologues n'ont pas craint de comparer à celui de Garrare. Les mines de cuivre du lac Huron produisent d'excellent minerai, et on exploite, aux environs de la baie du Tonnerre, des gisements d'argent assez riches pour rémunérer amplement le travail des mineurs. Dans l'ouest, trois cents sources jaillissantes, et inépuisables d'huile de pétrole en fournissent des milliers de barils par jour. Des salines livrent aussi au commerce un sel d'une pureté remarquable, dont un spécimen a obtenu une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris, en 1867.

Quoique moins bien partagée, sous ce rapport, que sa voisine, la province de Québec possède néanmoins en assez grande quantité du fer et du cuivre ; des phosphates de chaux \* d'une pureté remarquable, dont on trouve des lits d'une grande richesse particulièrement dans la vallée de l'Ottawa ; de l'amiante que l'on rencontre en abondance dans plusieurs des Cantons de l'Est, notamment dans ceux de Colraine, de Thetford et d'Ireland

\* En 1881, le Canada exportait 15,000 tonneaux de phosphate de chaux, dont 12,000 en Europe, quoique ce genre de commerce ne soit encore qu'à son début.

où on  
et en  
pierres  
gisement  
d'or d  
source  
Le l  
du fer,  
La  
vinces  
plus d  
Outre  
et des  
mercure  
y trou  
celui d  
houillè  
geusem  
monde.

Voisi  
craindre  
peut er  
manufa

plomb, de  
du plâtre  
des géo-  
celui de  
uron pro-  
loite, aux  
gisements

lement le  
nts sources  
pétrole en  
our. Des  
sel d'une  
a obtenu  
erselle de

ce rapport,  
ce possède  
fer et du  
me pureté  
me grande  
de l'Otta-  
abondance  
notamment  
d'Ireland

où on l'exploite déjà sur une assez vaste échelle, et enfin de magnifiques carrières d'ardoise et de pierres granitiques. Il s'y trouve aussi quelques gisements argentifères, et l'on espère que les mines d'or de la Beauce seront avant longtemps une source importante de revenus pour le pays.

Le Nouveau-Brunswick produit de la houille, du fer, du cuivre, de l'antimoine et du manganèse.

La Nouvelle-Ecosse est celle de toutes les provinces de la confédération canadienne qui retire le plus de profits de l'exploitation de ses mines. Outre quelques gisements aurifères et argentifères et des mines de cuivre, de plomb, de soufre et de mercure de plus ou moins grande importance, on y trouve du fer d'une qualité supérieure, qui vaut celui de provenance anglaise, et on y exploite des houillères dont les produits rivalisent avantageusement avec ceux d'aucun autre pays du monde.

#### PRODUITS INDUSTRIELS

Voisin des Etats-Unis, dont il a toujours eu à craindre la concurrence redoutable, le Canada ne peut encore être classé parmi les grandes nations manufacturières. Cependant la facilité avec la-

phosphate de  
numerce ne soit

quelle on peut s'y procurer la matière première, qu'elle soit produite ou non par le pays, unie aux nombreux cours d'eau qui le sillonnent et peuvent être employés comme force motrice, forme une réunion d'avantages tellement incontestables, qu'il est facile de lui prédire, à première vue, un grand avenir industriel.

Déjà sont en pleine activité un assez grand nombre de fabriques de tissus de laine et de coton, des manufactures de chaussures, de meubles, de clous, etc., donnant, pour la plupart, d'assez beaux bénéfices aux compagnies ou aux individus qui les exploitent, des papeteries qui, au nombre de trente, produisent collectivement cinquante-deux tonnes par jour de papier de différentes qualités.

Vu le prix relativement élevé de la main d'œuvre et la difficulté que les cultivateurs ont à se procurer les bras nécessaires à l'époque des moissons, ils sont obligés d'avoir recours aux instruments aratoires dont l'usage est, pour les causes que nous venons de mentionner, beaucoup plus répandu en Amérique qu'en Europe. Quelques-uns d'entre eux ont même été fort remarqués à l'Exposition universelle de Paris, en 1878.

On s'attend aussi à ce que l'industrie du sucre de betteraves, qui a déjà donné d'assez jolis résultats, deviendra avant peu une des sources princi-

pales de  
cette pr

En s  
de mar  
faut ter  
petites  
des étoi  
du culti  
une bc  
famille  
tressés  
portés I  
sucre, I  
rien à c  
foule d'  
ratrices,  
jours aj

première,  
nie aux  
peuvent  
rme une  
les, qu'il  
un grand

ez grand  
de coton,  
ubles, de  
ez beaux  
as qui les  
de trente,  
ix tonnes

la main  
eurs ont a  
des mois-  
x instru-  
les causes  
oup plus  
Quelques-  
arqués à  
78.

du sucre  
olis résul-  
es princi-

pales de richesses agricoles et commerciales pour cette province.

En sus des produits provenant de fabriques ou de manufactures plus ou moins considérables, il faut tenir compte de ceux fournis par une foule de petites industries indigènes, telles que le tissage des étoffes de laine et de lin auxquelles la femme du cultivateur canadien travaille à domicile, et dont une bonne partie est affectée à l'usage de la famille; la fabrication des chapeaux de paille, tressés pendant les longues veillées d'hiver et exportés par milliers vers le sud des Etats-Unis; le sucre, provenant de la sève de l'érable, qui ne coûte rien à celui qui le fabrique lui-même; enfin, une foule d'autres productions plus ou moins rémunératrices, que le cultivateur industriel sait toujours ajouter aux produits naturels de sa ferme.

## IV

### COMMERCE INTERNATIONAL

Depuis quelques années, la Confédération canadienne marche sûrement à la conquête du rang commercial qu'un avenir prochain lui réserve dans le Nouveau-Monde.

On ne trouve point au Canada, il est vrai, l'activité fébrile qui galvanise le commerce aux Etats-Unis; on n'y fait point, comme dans ce pays, de ces fortunes rapides dont le chiffre fabuleux étonne et éblouit; mais, en revanche, on a moins à y redouter l'effet de ces crises industrielles désastreuses qui viennent, périodiquement et sans que rien ne les fasse prévoir, ébranler le crédit des institutions financières les mieux assises de la grande république américaine.

Le tableau qui suit donnera une idée des fluctuations qui se sont opérées dans les affaires d'importation et d'exportation, pendant les dix dernières années :

753  
885  
I  
rap  
par  
attr  
cièr  
ress  
bea  
la p  
mer  
pré  
I  
188  
fre  
autr

• \$  
centi

Années	Importations.	Exportations.
1872 . . .	\$*111,430,527	\$82,639,663
1873 . . .	128,011,281	89,789,922
1874 . . .	128,213,582	89,351,928
1875 . . .	123,070,283	77,886,979
1876 . . .	93,210,346	80,966,435
1877 . . .	99,327,962	75,875,393
1878 . . .	93,081,787	79,323,667
1879 . . .	81,964,427	71,491,255
1880 . . .	86,489,747	87,911,458
1881 . . .	105,330,840	98,290,823
Total	\$1,221,038,092	\$981,274,631

Ce qui donne une moyenne annuelle de \$101,-753,174,33 pour les importations et de \$81,772,-885,91 pour les exportations.

Le commerce international canadien qui s'était rapidement développé jusqu'à 1874, éprouve, à partir de 1875, un moment d'arrêt que l'on doit attribuer à deux causes : d'abord, à la crise financière qui sévissait alors aux Etats-Unis, dont il a ressenti le contre-coup immédiat ; puis, au montant beaucoup trop considérable, eu égard au chiffre de la population, des importations dont le haut commerce avait encombré ses comptoirs les années précédentes.

Les tableaux qui suivent, extraits du rapport de 1881 du ministre des Douanes, établissent le chiffre des affaires que le Canada a faites avec certains autres pays pendant les cinq dernières années :

\* \$ Signe qui représente la piastre ou dollar, valant 5 francs 37 centimes.

*Effets exportés du Canada dans les pays ci-dessous.*

PAYS.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Grande-Bretagne.....	\$41,567,469	\$45,941,530	\$31,295,718	\$45,846,062	\$53,751,570
Etats-Unis.....	25,775,245	25,244,898	27,163,501	33,349,909	36,866,225
France.....	319,330	369,391	714,875	812,829	662,711
Allemagne.....	34,324	122,254	112,090	82,237	84,932
Espagne.....	62,659	47,816	50,596	60,727	46,653
Portugal.....	129,960	104,028	135,748	165,885	108,594
Italie.....	213,692	151,861	148,472	163,787	145,997
Hollande.....	94,303	52,750	9,713	102,592	215,754
Belgique.....	66,912	49,998	40,430	688,811	258,433
Terrennevo.....	2,112,106	2,091,682	1,641,417	1,510,300	1,523,469
Antilles anglaises.....	2,194,649	1,950,144	1,955,584	1,906,053	1,788,813
Antilles espagnoles.....	1,284,375	1,089,807	1,237,598	1,319,588	1,167,612
Antilles françaises.....	160,212	246,738	219,121	223,973	111,175
Autres fles des Indes Oc.	149,622	127,458	88,307	94,489	80,769
Amérique du Sud.....	651,625	654,357	741,442	789,940	732,111
Chine et Japon.....	37,149	102,568	56,551	37,546	19,761
Australie.....	185,610	370,723	290,762	139,901	146,363
Afrique du Sud.....	23,170	46,365	45,515	82,178	81,644
Autres pays.....	812,931	605,290	541,755	534,651	499,237
Total.....	75,875,393	79,323,667	71,491,255	87,911,458	96,290,823

*Effets entrés pour la consommation importés des pays ci-dessous.*

PAYS.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.

Afrique du Sud.....	23,170	46,365	42,515	82,178	81,044
Autres pays.....	812,981	605,290	541,755	534,651	499,237
<b>Total.....</b>	<b>75,875,393</b>	<b>79,323,667</b>	<b>71,491,255</b>	<b>87,911,458</b>	<b>92,290,833</b>

*Effets entrés pour la consommation importés des pays ci-dessous.*

PAYS.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.
Grande-Bretagne.....	\$39,572,239	\$37,431,180	\$30,993,130	\$34,461,224	\$43,583,808
Etats-Unis.....	51,312,669	48,631,739	43,739,219	29,346,948	36,704,112
France.....	1,410,732	1,385,003	1,532,191	1,115,841	1,631,332
Allemagne.....	370,594	399,326	440,909	459,791	934,266
Espagne.....	278,098	277,429	343,849	236,518	399,684
Portugal.....	45,465	41,913	25,510	35,767	56,893
Italie.....	29,250	53,310	33,461	459,508	88,726
Hollande.....	202,557	213,014	200,575	171,245	225,190
Belgique.....	251,812	255,694	179,031	149,086	412,834
Provinces de l'A. B. du N.	641,642	672,665	639,406	581,961	652,304
Antilles anglaises.....	640,716	572,405	650,087	1,208,822	1,888,695
Antilles espagnoles.....	563,451	417,178	575,969	1,711,462	1,899,813
Antilles françaises.....	25,022	21,686	18,003	8,884	18,185
Autres îles des Indes Oc.	13,620	16,580	8,365	15,986	8,454
Amérique du Sud.....	4,971	15,447	4,388	253,481	637,620
Chine et Japon.....	418,606	383,676	448,962	893,911	1,410,973
Suisse.....	69,066	61,178	94,751	94,225	141,789
Australie.....	.....	.....	1,851	1,881	143
Afrique du Sud.....	97,394	45,019	106,592	136,675	138,815
Autres pays.....	352,579	299,135	305,324	419,133	777,968
<b>Total.....</b>	<b>96,300,483</b>	<b>91,199,577</b>	<b>80,341,608</b>	<b>71,782,349</b>	<b>91,611,604</b>

On voit que, si, d'une part, la progression qui s'est manifestée dans le commerce d'exportation s'est relativement bien soutenue, de l'autre, la diminution qui s'est produite pour les importations est assez notable. Car, si le chiffre des importations excédait celui des exportations de \$28,790,864 en 1872 ; aujourd'hui, au contraire, les exportations l'emportent sur les importations de \$6,679,219. L'équilibre tend évidemment à s'établir entre les deux branches de commerce ; ce qui, au dire des économistes, est la preuve la plus certaine de la prospérité d'un pays.

Les industriels de la Grande-Bretagne qui avaient toujours trouvé au Canada un débouché important pour les articles sortant de leurs manufactures, ont dû être, eux-mêmes, quelque peu affectés par la brusque transition qui s'est opérée vers 1875, comme on peut en juger par le tableau suivant :

Années	Exportation en Angleterre	Importation d'Angleterre.
1875	40,032,902	60,347,067
1876	40,723,477	40,734,260
1877	41,567,469	39,572,239
1878	45,941,539	37,431,180
1879	36,295,718	30,993,130
1880	45,846,062	34,461,224
1881	53,751,570	43,583,808

Là encore le chiffre des importations qui l'emportait de \$20,314,165 sur celui des exportations, en 1875, se trouve actuellement moindre de \$10,167,762.

Depuis quelque temps, le Canada semble se révéler à la France commerciale qui paraissait ignorer que son ancienne colonie offre, plus que tout autre marché du continent américain, un débouché sûr et avantageux à ses articles d'exportation, qui ont toujours été exploités et monopolisés jusqu'ici, à l'exception de quelques rares entreprises individuelles, par des maisons de commerce anglaises.

Il est universellement admis que depuis longtemps déjà la France n'a rien à envier aux autres pays manufacturiers, tant pour la qualité que pour le fini du plus grand nombre des articles que son industrie livre chaque année au commerce du monde entier ; mais il est, d'un autre côté, malheureusement évident aussi que les industriels français ne savent pas toujours retirer tous les profits qu'ils auraient droit d'attendre de la vente des produits créés par leur travail et leur intelligence.

Quoique dans le commerce d'échange que le Canada fait avec les nations européennes — la Grande-Bretagne exceptée — la France vienne en premier ordre, nous n'en regrettons pas moins

ession qui  
 xportation  
 tre, la di-  
 portations  
 portations  
 90,864 en  
 portations  
 1,679,219.  
 entre les  
 dire des  
 ine de la  
  
 agne qui  
 débouché  
 ars manu-  
 lque peu  
 est opérée  
 le tableau  
  
 ortation  
 ngleterre.  
 47,067  
 34,260  
 72,239  
 31,180  
 93,130  
 61,224  
 83,808

d'avoir à constater combien sa part est encore minime.

Comme nous l'avons déjà fait à l'égard de l'Angleterre, nous allons établir la comparaison entre le montant d'affaires que la France a faites avec son ancienne colonie, pendant la période qui s'est écoulée entre les années 1875 et 1881 inclusivement.

Années	Exportation en France.	Importation de France.
1875.....	212,767	1,941,298
1876.....	553,935	1,840,877
1877.....	319,330	1,410,732
1878.....	369,391	1,385,003
1879.....	714,875	1,532,191
1880.....	812,829	1,115,841
1881.....	662,711	1,631,332

L'augmentation qui s'est produite, pendant ce laps de temps, dans les importations de France et celle plus considérable que l'on remarque dans le montant de nos exportations en ce pays, est assez remarquable pour mériter d'être mentionnée et semble être un indice des plus favorables pour l'avenir.

Cependant les chiffres plus haut cités, fournis par les statistiques comme représentant le montant des affaires qui se sont faites entre le Canada et la France, pendant les dernières années, ne sont pas

exa  
arti  
ang  
tant  
ces  
I  
des  
tich  
Car  
I  
soie  
cais  
d'ar  
con  
que  
trar  
rect  
I  
çais  
imp  
moi  
qui  
obli  
mer  
tout  
l'Ar  
I

encore  
de l'An-  
on entre  
tes avec  
qui s'est  
clusive-  
tion de  
nce.  
1,298  
0,877  
0,732  
5,003  
2,191  
5,841  
1,332  
ndant ce  
France et  
e dans le  
est assez  
onnée et  
les pour  
ournis par  
ontant des  
ada et la  
e sont pas

exacts en fait ; car une portion assez notable des articles portés, d'autre part, comme de provenance anglaise, ne peut être considérée comme telle qu'en tant que l'Angleterre a servi d'intermédiaire pour ces échanges réciproques.

En effet, il est constaté que la majeure partie des vins, des eaux-de-vie et de certains autres articles de provenance française sont importés au Canada par des maisons de commerce anglaises.

En faisant aussi entrer en ligne de compte les soieries, les cuirs, une quantité assez considérable de caisses d'orfèvrerie et d'objets connus sous le nom d'articles de Paris, il sera inutile d'ajouter de longs commentaires pour faire comprendre l'avantage que le commerce franco-canadien retirerait du transport de toutes ces marchandises par voie directe.

En raison de cet état de choses, l'industrie française éprouve incontestablement, sur ses produits importés au Canada seulement, une perte sèche d'au moins 10 ou 12 pour cent que les négociants anglais qui transigent avec elle, dans ces conditions, sont obligés d'affecter aux frais de transport, de chargement, de déchargement, de docks, en un mot, de toutes les dépenses que nécessite le transit par l'Angleterre.

Il semble évident que le montant collectif des

produits principaux, de provenance française, dont nous venons de donner un rapide aperçu, représente déjà un nombre de tonneaux assez considérable et suffisant pour alimenter une ligne de steamers bi-mensuelle directe entre le Canada et la France, qui trouverait facilement son fret de retour parmi les produits canadiens.

*Etat comparatif de l'exportation de différents produits.*

PROVENANCES.	1877	1878	1879	1880	1881 *
Agriculture.....	19,279,726	27,281,089	25,970,887	22,294,328	21,252,490
Bétail.....	15,361,051	14,577,086	14,737,393	17,607,577	21,007,711
Forêts.....	23,665,587	20,054,829	13,797,259	16,854,507	24,774,244
Pêcheries .....	5,874,360	6,929,366	7,072,303	6,579,656	6,465,566
Manufactures....	4,681,759	4,715,776	3,228,761	3,242,617	3,039,766
Mines.....	3,698,958	2,896,363	3,187,722	2,877,351	1,464,136
Totaux.....	72,561,441	76,454,509	67,994,325	69,456,036	78,003,913

\* L'exportation des productions de la Colombie britannique n'est pas comprise dans le relevé de l'année 1881.

\* L'ann

Le  
monta  
produi  
pêcher  
les cin

se, dont  
, repré-  
onsidé-  
gne de  
nada et  
fret de

Le tableau qui précède permet de comparer les montants respectifs fournis par l'exportation des produits provenant de l'agriculture, des forêts, des pêcheries, des manufactures et des mines pendant les cinq dernières années fiscales \*.

TOTAUX..... 172,561,441/0,454,003/01,324,220/02,400,000/03,000,000/04

\* L'exportation des productions de la Colombie britannique n'est pas comprise dans le relevé de l'année 1881.

\* L'année fiscale finit le 30 juin.

## V

# NAVIGATION

## NAVIGATION MARITIME

Avec un littoral de 2,879 milles (4,632 kil.), un fleuve comme le Saint-Laurent qui en a 1,500 (2,413 kil.) de longueur, les ports spacieux et sûrs que la nature a creusés sur ses côtes, et les plus beaux bois de construction du monde entier, il était naturel que le Canada devînt une grande puissance maritime.

Cependant, beaucoup de personnes ignorent le rang que notre pays, encore peu connu à l'étranger, a le droit de prendre parmi les marines marchandes des autres nations, quoique des statistiques inattaquables établissent qu'il y vient en quatrième ordre.

Le rapport officiel du ministre de la Marine et des Pêcheries, pour 1881, porte le nombre des navires de commerce canadiens, tant les bâtiments à voiles que les steamers à 7,394, donnant collectivement 1,310,896, tonneaux.

Nous empruntons au *Répertoire National* de 1880-81 le tableau suivant, qui établit le rang que la marine canadienne doit revendiquer parmi celles des nations de l'ancien et du nouveau monde.

Nationalités.	Steamers.	Tonnage net des Steamers.	Navires à voiles.	Tonnage net des navires à voiles.	Total du tonnage net.
Grande-Bretagne y compris les colonies.....	4,106	3,133,453	18,403	5,435,851	8,569,304
Etats-Unis.....	569	408,496	6,045	2,055,087	2,463,583
Norvège.....	44	53,340	4,178	1,396,289	1,449,629
Canada.....	954	119,158	6,440	1,191,738	1,310,896
Allemagne.....	304	234,660	3,011	945,696	1,180,356
Italie.....	168	75,646	3,018	930,576	1,006,222
France.....	361	302,432	2,678	514,101	816,533
Russie.....	179	87,997	2,113	470,342	558,339
Suède.....	24	66,204	1,985	404,958	471,162
Espagne.....	237	144,331	1,058	322,441	467,132
Hollande.....	112	81,048	1,149	342,545	523,593
Grèce.....	13	11,019	1,770	341,770	352,789
Autriche.....	86	66,352	597	229,435	295,787
Danemark.....	115	51,189	1,165	178,799	229,988
Portugal.....	19	12,513	434	99,841	112,354
Amerique du Sud.....	89	40,822	262	89,387	130,209
Turquie.....	10	5,579	390	63,729	69,308

2 kil.), un n a 1,500 eux et sûrs et les plus nier, il était e puissance

ignorent le l'étranger, narchandes ues inatta- quatrième

Marine et bre des na- bâtimens à t collective-

ational de le rang que parmi celles monde.

Dans le relevé ci-dessus ne sont compris que les bâtiments jaugeant plus de cent tonneaux.

Voici maintenant le nombre et le tonnage des navires à vapeur et à voiles construits pendant l'année 1881, dans les provinces ci-après désignées :

Provinces.	Steamers.	Navires à voiles.	Tonnage général.
Ontario. . . . .	28	22	4,293
Québec. . . . .	9	40	8,193
Nouvelle-Ecosse. . . . .	5	130	43,290
Nouveau-Brunswick. . . . .	4	58	20,725
Ile du Prince-Edouard. . . . .		18	2,863
Total. . . . .	46	268	79,364

Ce qui donne, en moyenne, plus de 252 tonneaux et demi par navire.

Sur ce nombre il y a 38 steamers à hélice et 8 à roues ; et parmi les bâtiments à voiles, on compte : 53 trois-mâts, 23 bricks, 157 schooners et 35 navires de plus faible tonnage.

Les steamers transatlantiques qui font le service des ports canadiens, parcourent la voie la plus courte entre l'Europe et le continent américain.

Voici, du reste, la distance qui sépare Liverpool des principaux ports de l'Amérique du Nord :

*Ports du Canada.*

		Milles.	Kilomètres.
De Liverpool à	} Halifax.	2,484	3,996.
	} Québec.	2,502	4,025.

*Ports des États-Unis.*

		Milles.	Kilomètres.
De Liverpool à	} Boston. . . .	2,711	4,359.
	} Portland. . .	2,750	4,425.
	} New-York.	2,980	4,795.

Les passagers de cabine qui se sont embarqués à Liverpool pour l'Amérique, pendant l'année 1881, se sont partagés, comme suit, entre les lignes de steamers transatlantiques anglaises et américaines dont les noms suivent :

Cunard, 7,239. — White Star, 5,576. — Allan, 4,322. — Inman, 3,636. — Nationale, 2,348. — Guion, 1,849. — Américaine, 1,233. — Dominion, 569.

Du 21 avril au 30 novembre 1881, les navires de la ligne Allan, qui voyagent entre Liverpool et Québec, en été, et, entre Liverpool et Halifax, en hiver, ont transporté 18,495 passagers de toutes classes. La durée moyenne de la traversée des steamers de cette ligne a été, pendant ce laps de temps, de 8 jours, 8 heures et 8 minutes, de Liverpool à Québec, et de 8 jours, 16 heures, 49 minutes de Québec à Liverpool.

## NAVIGATION INTÉRIEURE

La ligne de navigation du Saint-Laurent et des lacs qui s'étend de Duluth, à la tête du lac Supérieur, au détroit de Belle-Isle, sur un parcours de 2,384 milles (3,835 kil.), est le plus grand débouché naturel du commerce de l'Amérique du Nord ; elle est facilitée par un système de canalisation des mieux entendus.

Les canaux qui se trouvent sur cette ligne sont ceux de Welland, des Gallops, du Rapide Plat, de la Pointe Farran, de Cornwall, de Beauharnois et de Lachine. Ils représentent collectivement près de 72 milles (115 kil.) de longueur, et ont coûté à l'Etat pas moins de \$33,000,000 (165,000,000 fr.), tant pour le prix de la construction première que pour les améliorations qui ont été entreprises plus tard dans le but de les rendre accessibles aux navires de quinze à dix-huit cents tonneaux.

Le canal Welland, le plus considérable de tous, relie Port Colborne, sur le lac Erié, à Port Dalhousie, sur le lac Ontario ; il a vingt-huit milles (45 kil.) de longueur ;

Le canal des Gallops, qui a pour effet de tourner les rapides de la Pointe aux Iroquois, de la Pointe Cardinal et des Gallops, sur le Saint-Laurent, a sept milles cinq huitièmes (12 kil.) de longueur ;

Le canal du Rapide-Plat, en face du rapide du même nom, a quatre milles (6 kil. 436 m.) ;

Le canal de la Pointe Farran a trois quarts de mille (1 kil. 206 m.) de longueur ;

Ces trois canaux sont généralement connus sous le nom de canaux de Williamsburgh ;

Le canal Cornwall, qui permet aux navires d'éviter les rapides du Long-Sault, a onze milles et demi (18 kil. 503 m.) de longueur.

Le canal Beauharnois, qui relie les lacs Saint-Louis et Saint-François et tourne les rapides du Coteau, des Cèdres et des Cascades, a onze milles un quart (18 kil. 101 m.) de longueur ;

Le canal de Lachine a huit milles et demi (13 kil. 676 m.) de longueur. Il s'étend de Montréal jusqu'au village Lachine, en face des rapides Saint-Louis.

Ces canaux réunis ont cinquante-quatre écluses ; la durée moyenne de la saison navigable y est de deux cent vingt-cinq jours environ.

Il y en a aussi un certain nombre d'autres dont l'énumération serait trop longue, qui ont pour effet de rendre navigables les affluents les plus impor-

tants du Saint-Laurent, tels que les rivières Ottawa, Rideau, Richelieu et autres.

Le montant total dépensé pour la construction des canaux au Canada est de \$41,832,564,41, sur lequel le gouvernement fédéral a fourni \$21,629,802,71 ; les gouvernements locaux \$16,028,840,23 et le gouvernement impérial \$4,173,921,47.

Le transport des grains et autres produits des Etats de l'Ouest se fait plus rapidement et à meilleur compte par les voies canadiennes que par celles des Etats-Unis ; car la distance de Chicago à Montréal par les lacs et les canaux Welland et du Saint-Laurent est de 1,261 milles (2,029 kil.), tandis qu'elle est de 1,400 milles (2,253 kil.) de Chicago à New-York par les lacs, Buffalo, le canal Erié et la rivière Hudson, ce qui fait une différence de 139 milles (224 kil.) en faveur de la voie canadienne.

Si on considère de plus que la distance entre Montréal et Liverpool est de 2,790 milles (4,489 kil.) par le Detroit de Belle-Isle, ou de 2,990 milles (4,811 kil.) par le cap Raze, et qu'elle est de 3,040 milles (4,891 kil.) de New-York au même port, la différence est de 408 milles (656 kil.), dans un cas, et de 208 milles (335 kil.) dans l'autre, en faveur de la route canadienne.

Les côtes de l'Océan et de l'intérieur sont pour-

vues c  
et de r  
efforts  
assure  
rages.

Il y  
les ter  
emplo  
au mo

Le  
ture c  
l'arriv  
départ  
année:

An

186

186

186

186

186

186

186

186

187

187

187

Ottawa,  
 struction  
 4,41, sur  
 21,629,-  
 8,840,23  
 7.  
 uits des  
 t à meil-  
 que par  
 Chicago  
 elland et  
 29 kil.),  
 3 kil,) de  
 , le canal  
 ne diffé-  
 le la voie  
 ice entre  
 es (4,489  
 de 2,990  
 lle est de  
 au même  
 il.), dans  
 autre, en  
 ont pour-

vues d'un système de phares, de sifflets à vapeur et de télégraphie côtière et sous-marine, due aux efforts persévérants du commandant Fortin, qui assurent la sécurité de la navigation dans ces parages.

Il y a 553 phares et 32 sifflets et trompettes pour les temps de brume. Six cent seize personnes sont employées à ce service dont l'entretien revient à au moins \$400,000 (2,000,000 fr.) par an.

Le tableau qui suit donne les dates de l'ouverture de la navigation sur le fleuve St-Laurent de l'arrivée des premiers navires océaniques et de leur départ de ce port, pendant les vingt dernières années :

Années	Arrivée des bateaux de Montréal	Arrivée des navires océ- aniques	Départ des navires océaniques
1862.....	30 avril.....	16 avril.....	29 nov.
1863.....	9 mai.....	4 mai.....	27 "
1864.....	21 avril.....	27 avril.....	30 "
1865.....	21 ".....	26 ".....	28 "
1866.....	26 ".....	28 ".....	1 déc.
1867.....	3 mai.....	16 ".....	29 nov.
1868.....	23 avril.....	23 ".....	28 "
1869.....	30 ".....	27 ".....	27 "
1870.....	25 ".....	17 ".....	2 déc
1871.....	18 ".....	22 ".....	27 nov.
1872.....	6 mai.....	30 ".....	26 "

Années	Arrivée des bateaux de Montréal	Arrivée des navires océ- aniques	Départ des navires océaniques
1873.....	2 mai .....	28 avril .....	22 nov
1874.....	10 " .....	28 " .....	25 "
1875.....	9 " .....	29 " .....	29 "
1876.....	9 " .....	6 mai .....	24 "
1877.....	26 avril.....	25 avril.....	26 "
1878.....	21 " .....	20 " .....	25 "
1879.....	2 mai .....	29 " .....	23 "
1880.....	1 " .....	30 " .....	27 "
1881.....	27 avril.....	1 mai .....	24 "
1882.....	28 " .....	3 " .....	"

Le relevé ci-dessus établit que le port de Québec est accessible à la navigation pendant environ 7 mois de l'année.

EMI

Par  
consid  
pour  
contra  
qu'elle  
qui la  
L'e  
à l'étr  
coule  
y préj  
et d'i  
ou mo  
sort a  
Pou

part des  
navires  
océaniques

22 nov

25 "

29 "

24 "

26 "

25 "

23 "

27 "

24 "

"

Québec  
environ 7

## VI

### EMIGRATION ET COLONISATION

Par beaucoup de personnes l'émigration est considérée comme une cause d'appauvrissement pour les peuples de qui elle vient, tandis qu'au contraire des statistiques certaines établissent qu'elle est le plus souvent aussi profitable au pays qui la fournit qu'à celui qui la reçoit.

L'excédant des populations qui, se trouvant trop à l'étroit dans certaines contrées de l'Europe, s'écoule vers les territoires peu habités de l'Amérique, y prépare les voies à un commerce d'exportation et d'importation qui atteint des proportions plus ou moins considérables, selon que le pays d'où il sort a plus ou moins d'extension industrielle.

Pour la Grande-Bretagne, l'émigration, tout en

étant une soupape de sûreté au moyen de laquelle le trop plein d'une population trop compacte échappe tous les ans aux horreurs du paupérisme, est cause aussi, en grande partie, de la suprématie commerciale incontestable que cette puissance a acquise sur toutes les autres en Europe.

A l'encontre de certains agents recruteurs intéressés, nous dirons d'abord que le Canada est loin d'être un pays de Cocagne, où les ouvriers fainéants et incapables gagnent, en arrivant, des salaires considérables qui leur permettent, tout en ne faisant rien, d'amasser en peu d'années des fortunes prodigieuses. Loin de là. Ce pays offre, il est vrai, de grandes ressources à l'émigration étrangère, et le gouvernement fait d'immenses sacrifices pour y attirer les cultivateurs et les ouvriers européens; mais ceux qui viendront s'y établir ne doivent s'attendre à y réussir qu'en tant que, travailleurs infatigables, ils sauront de plus se soumettre aux lois et aux coutumes qui y sont en vigueur.

Il y a dans toutes les émigrations du monde deux classes bien distinctes : l'une respectable et utile, et l'autre préjudiciale aux pays vers lesquels elle se dirige. La première se recrute parmi les travailleurs honnêtes et laborieux qu'une louable ambition pousse, et qui ne craignent pas de détendre les liens qui les attachent au sol natal

pour  
quel  
se co  
que c  
beau:  
l'idée  
déper  
en h  
trai  
préju  
At  
artisa  
aller  
relati  
pouvo  
trouv  
bienv  
Ma  
déclas  
chez v  
vous  
dans  
qui v  
quenc  
Cec  
que d  
Per

pour aller chercher en pays étranger l'aisance et quelquefois la fortune pour leur famille ; l'autre se compose de déclassés, ouvriers inaptes à quoi que ce soit, après s'être dits bons à toutes choses ; beaux parleurs pour la plupart, qui partent avec l'idée fixe de faire des dupes et de vivre aux dépens des habitants des pays où ils émigrent, tout en heurtant leurs sentiments les plus chers et traitant même leurs convictions traditionnelles de préjugés ridicules.

Aux bons cultivateurs, aux honnêtes et habiles artisans qui se sentent l'énergie suffisante pour aller demander à un pays lointain une aisance relative qu'ils ne peuvent acquérir chez eux, nous pouvons assurer sans crainte qu'au Canada ils trouveront, pour les y recevoir, une population bienveillante et amie.

Mais à ceux que nous venons de qualifier de déclassés, nous pouvons dire sans hésiter : restez chez vous, car au Canada vous végéteriez comme vous avez toujours végété dans votre pays ; et, dans votre misère, vous reprocheriez au peuple qui vous aurait accueillis cette pauvreté, conséquence naturelle de votre propre incurie.

Ceci posé, abordons maintenant le côté statistique de la question,

Personne n'ignore que l'émigration européenne

est le plus puissant des moteurs qui ont poussé les Etats-Unis à cette immense prospérité matérielle dont ils jouissent aujourd'hui. Les relevés officiels que nous avons consultés sur le chiffre des émigrants, venus de toutes les contrées d'Europe apporter à la grande république américaine le contingent de leur travail et de leur industrie, nous permettent d'avancer que le nombre en a été de plus de *dix millions sept cent mille*, de 1820 à 1881.

Il est vrai de dire que l'émigration au Canada est loin d'avoir opéré encore sur des bases aussi larges ; mais il est juste de faire remarquer qu'avant 1870, rien ou peu de chose avait été tenté pour attirer vers ce pays l'élément étranger auquel est dû l'accroissement rapide de la population des états voisins.

En jetant un coup d'œil sur les chiffres suivants, on se formera une idée de l'émigration étrangère au Canada pendant les cinq dernières années. Il n'y est question que des émigrants qui s'y sont fixés.

Émi- grants.*	1877	1878	1879	1880	1881
	15,323	18,372	30,717	27,544	32,587

En raison de la crise commerciale qui a sévi sur le Canada, pendant ces dernières années, l'émigration qui lui donnait 41,079 habitants nouveaux en

\* Émigrants qui se sont fixés au Canada.

1873  
s'est  
tend  
D'  
que  
peup  
tant  
chiffi

Il  
tant,  
qu'at  
D'  
prov:  
Brur  
profit  
ploit  
Nord  
le se  
vrai  
dans  
Le  
reme

1873, et n'en fournissait plus que 14,499 en 1876, s'est considérablement ralentie. Cependant elle tend à se relever depuis 1878.

D'après les relevés qui ont été faits, on estime que le contingent fourni par chacun des différents peuples de l'Europe, respectivement dans le montant annuel de l'émigration au Canada, peut se chiffrer ainsi :

Angleterre . . . . .	48 %
Suède et Norvège . . . . .	26 "
Ecosse . . . . .	10 "
Irlande . . . . .	12 "
Autres pays . . . . .	4 "

Il est incontestable que le Canada présente autant, sinon plus, d'avantages à l'émigration agricole, qu'aucun pays du monde.

Des milliers d'acres de forêts vierges dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse offrent des profits immédiats aux colons qui viendront les exploiter, et les immenses prairies du Manitoba et du Nord-Ouest ne demandent qu'à être déchirées par le soc de la charrue pour produire les moissons vraiment extraordinaires dont il a été question dans un précédent chapitre.

Les avantages incontestés qu'offrent particulièrement à la colonisation ces territoires qui bientôt

poussé les  
matérielle  
és officiels  
des émi-  
rope ap-  
e le con-  
strie, nous  
été de plus  
1881.

u Canada  
ases aussi  
uer qu'a-  
été tenté  
étranger  
la popu-

iffres sui-  
émigration  
dernières  
grants qui

1881
32,587

a sévi sur  
t, l'émigra-  
ouveaux en

seront traversés par le *Pacifique Canadien*, voie ferrée gigantesque qui reliera l'Atlantique au Pacifique, viennent à peine de se révéler que déjà une émigration considérable,\* sans précédents peut-être, se porte vers ces régions lointaines et se dispute chaque pied de ces vastes terrains qui, il n'y a pas bien longtemps encore, étaient regardés comme une charge inutile pour les autres provinces de la Confédération.

Tous ceux qui, depuis quelque temps, ont visité le Nord-Ouest, depuis les gouverneurs du Canada jusqu'aux plus infimes *reporters*, en ont parlé dans les termes les plus enthousiastes.

Voici même ce qu'en disait dernièrement un écrivain influent, dans la *Tribune* de Chicago, journal que l'on prend rarement en flagrant délit de compliments exagérés sur le compte du Canada.

Après avoir parlé des progrès prodigieux de Winnipeg † qui, naguères encore, était une bourgade sans importance, il continue ainsi :

« La raison de ces progrès est la prodigieuse fertilité du sol, fertilité bien supérieure à celle de la vallée de la rivière Rouge, dans le Dakota. Cette région susceptible de développements sans bornes,

\* On porte à 25,300 le nombre des émigrants qui se sont rendus au Manitoba et au Nord-Ouest du 1er janvier au 30 avril 1882.

† La population de Winnipeg qui, lors du recensement de 1881, était de 7,935 habitants, est évaluée aujourd'hui (mai 1882) à environ 16,000 personnes.

inco  
géné  
que  
Nord  
P  
" ]  
terri  
nipe;  
de ce  
quat  
local  
26½ n  
29½ n  
les ce  
céréa  
cette  
nots ;  
setts,  
Il  
tions  
que  
étran  
des I  
à s'y  
que  
ment  
jours  
par le  
comp  
plem

inconnue pendant longtemps et que l'on supposait généralement couverte de glaces, est plus productive que les plus riches pays agricoles de l'Amérique du Nord."

Puis, plus loin :

"La production du blé au Manitoba et dans les territoires qui s'étendent au nord et à l'ouest de Winnipeg, prouve les propriétés éminemment productives de ces contrées. J'ai devant les yeux les rapports des quatre années des récoltes du blé dans cent cinquante localités, qui donnent les moyennes suivantes : 1877, 26 $\frac{1}{2}$  minots ; 1853, 26 $\frac{1}{2}$  minots ; 1879, 26 $\frac{1}{2}$  minots ; 1880, 29 $\frac{1}{2}$  minots. Ces chiffres sont très satisfaisants, si on les compare à ceux fournis par la culture de cette céréale, dans les Etats de l'Union les plus propres à cette culture, qui donnent par acre : Minnesota, 17 minots ; Wisconsin, 14 ; Pensylvanie, 15 ; Massachusetts, 16."

Il semble hors de doute qu'en raison des relations commerciales que le Canada noue depuis quelque temps avec les autres pays, une émigration étrangère saine, qui prendra, d'ici à peu d'années, des proportions plus considérables, ne tardera pas à s'y porter. Nous sommes persuadé, en outre, que les peuples qui prendront part à ce mouvement dans les limites raisonnables, trouveront toujours dans l'extension de leur commerce, provoquée par la résidence de leurs nationaux chez nous, une compensation plus que suffisante pour un dépeuplement partiel et sans importance.

rien, voie  
au Paci-  
déjà une  
peut-être,  
se dispute  
n'y a pas  
s comme  
nces de la

ont visité  
lu Canada  
parlé dans

ement un  
Chicago,  
grant délit  
lu Canada.  
ligieux de  
une bour-

ieuse ferti-  
celle de la  
ota. Cette  
ans bornes,

sont rendus au  
882.  
it de 1881, était  
environ 16,000

## VII

### CHEMINS DE FER

Les rapports des chemins de fer du Canada établissent que 7,595 milles (12,224 kil.) de voies ferrées y étaient en exploitation en 1881. Il y avait aussi 2,910 milles (4,683 kil.) de lignes en construction qui, reliant celles déjà existantes, Procureront de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie du pays.

La longueur du *Grand Tronc*, le plus important de ces chemins de fer, est de 1,388 milles (2,233 kil.) dont 228 (366 kil.) sont sur le territoire des Etats-Unis.

*Le Great Western et l'Intercolonial*, qui vien-

nent  
kil.)

*Le*

parti

de fe

ligne

nord

il se

court

chem

propr

Québ

Ottaw

*dien*,

une s

La

*dien*,

2,850

Inlet,

vière

ment,

ferrée

Le t

en sep

de fer

ment ensuite, ont, le premier, 902 milles (1,451 kil.) et le second, 840 milles (1,352 kil.) d'étendue.

*Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, plus particulièrement connu sous le nom de "Chemin de fer du Nord," relie Québec à Ottawa par une ligne de 284 milles (457 kil.) Il longe la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, d'où il se dirige vers la capitale du Canada. Il parcourt 339 milles (546, kil.), y compris les embranchements. Il fut jusqu'au printemps de 1882 la propriété du gouvernement de la province de Québec, qui vendit la partie Ouest—de Montréal à Ottawa—à la Compagnie du *Pacifique Canadien*, et la partie Est—de Montréal à Québec—à une société composée de capitalistes canadiens.

La longueur du chemin de fer *Pacifique Canadien*, actuellement en voie de construction, sera de 2,850 milles (4,585 kil.) de Montréal à Burrard Inlet, son terminus, situé à l'embouchure de la rivière Fraser (Colombie britannique). Actuellement, environ 600 milles (966 kil.) de cette voie ferrée sont déjà en opération.

Le tableau ci-dessous établit que le Canada vient en septième ordre, pour la longueur des chemins de fer en exploitation.

u Canada  
) de voies  
81. Il y  
lignes en  
existantes,  
commerce

us impor-  
388 milles  
ur le terri-

, qui vien-

Pays.	Milles exploités.
1. Etats-Unis . . . . .	86,497
2. Allemagne . . . . .	21,052
3. Grande-Bretagne et Irlande . . . . .	17,945
4. France . . . . .	16,186
5. Russie . . . . .	13,611
6. Inde-Anglaise . . . . .	9,179
7. <i>Canada</i> . . . . .	7,595
8. Autriche . . . . .	7,009
9. Italie . . . . .	5,098
10. Hongrie . . . . .	4,246
11. Espagne . . . . .	4,067
12. Belgique. . . . .	2,550
13. Suède . . . . .	3,528

La moyenne par mille du transport des voyageurs sur les chemins de fer canadiens est de un centin sept huitièmes ( $9\frac{7}{8}$  centimes,) et celle du transport des marchandises de un centin un huitième ( $9\frac{1}{8}$  centimes) par tonne.

A  
 homn  
 à Hal  
 Cana  
 lontai  
 ment  
 sont a  
 se sor  
 To  
 appel  
 toire,  
 Les

les exploités.

86,497

21,052

17,945

16,186

13,611

9,179

7,595

7,009

5,098

4,246

4,067

2,550

3,528

les voyageurs

et un centin

pour le transport

annuel (98

## VIII

### MILICE

—

A l'exception d'une garnison d'environ 2,000 hommes entretenus par le gouvernement impérial, à Halifax, il n'y a pas de troupes régulières au Canada. On y entretient cependant des forces volontaires assez considérables, qui, par leur équipement et les exercices auxquels elles sont soumises, sont appelées à remplacer les corps impériaux qui se sont retirés en 1871.

Tout sujet anglais de 18 à 60 ans peut être appelé sous les armes pour la défense du territoire, mais dans ce cas là seulement.

Les hommes qui, n'ayant aucune cause d'ex-

emption reconnue par la loi, sont passibles du service militaire, se divisent en quatre classes :

1°—Les hommes non mariés ou veufs sans enfants, de 18 à 30 ans ;

2°—Les hommes mariés ou veufs sans enfants, de 30 à 45 ans ;

3°—Les hommes mariés ou veufs avec enfants, de 18 à 45 ans ;

4°—Tous les hommes de 45 à 60 ans.

La milice se divise en deux catégories :

1°—La milice active, qui est de fait l'armée du Canada, se composant des corps réguliers affectés au service des places, de la milice maritime et des compagnies volontaires, donnant collectivement un contingent de 35,000 à 40,000 hommes, officiers et soldats, et se divisant ainsi, le 31 décembre 1881 : cavalerie, 1944—artillerie de campagne, 1440—artillerie de place 2,431—ingénieurs militaires, 224—infanterie 31,043—Batteries A et B, 308.

2°—La réserve, qui comprend tous ceux qui ne font pas partie du service actif, dont l'effectif atteint environ 650,000 hommes.

Le commandant en chef de la milice canadienne est un général de l'armée anglaise assisté d'un état-major permanent canadien.

Le pays est divisé pour les fins militaires en 12

distri  
sous-  
Voie  
ties  
Québ  
wick  
Color  
Il  
Québ  
ci est  
dant  
ment  
U  
litair  
ans, e  
comm  
mises  
cette

districts militaires, administrés chacun par un sous-adjudant-général qui en a le commandement. Voici comment ces divisions militaires sont réparties dans chacune des provinces : Ontario, 4 ; Québec, 3 ; Nouvelle-Ecosse, 1 ; Nouveau-Brunswick, 1 ; Manitoba, 1 ; Ile du Prince-Edouard 1 ; Colombie Britannique, 1.

Il y a deux corps d'artillerie de place, l'un à Québec et l'autre à Kingston ; à chacun de ceux-ci est attachée une école d'artillerie. Le commandant de chacune de ces écoles a la direction réglementaire des corps d'artillerie de la province.

Un collège militaire royal pour l'éducation militaire des officiers, dont les cours sont de quatre ans, est établi depuis 1876 à Kingston. Quatre commissions dans l'armée régulière anglaise sont mises au concours parmi les élèves sortant de cette institution.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

## SUPERFICIE ET POPULATION

*(D'après le recensement de 1881.)*

PROVINCES.	Superficie.		Population
	Milles.	Kilomètres	
Ontario.....	101,733	263,473	1,923,228
Québec.....	188,688	488,676	1,359,027
Nouvelle-Ecosse.....	20,907	54,146	440,572
Nouveau-Brunswick.....	27,174	70,378	321,233
Ile du Prince-Edouard.....	2,133	5,524	108,891
Manitoba.....	123,290	319,075	65,954
Territoires du Nord-Ouest.	2,665,252	6,902,721	56,446
Colombie Britannique.....	341,305	883,944	49,459
Grand total.....	3,470,392	8,987,937	4,324,810

ERS

N

..)

Population
1,923,228
1,359,027
440,572
321,233
108,891
65,954
56,446
49,459
4,324,810

**NATIONALITÉS.**

(D'après le recensement de 1881.)

Nationalités.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie Anglaise.	Totaux.
Français . . . . .	102,743	1,073,823	41,219	56,635	10,751	9,949	8,896	916	1,298,929
Irlandais . . . . .	627,292	123,749	66,067	101,284	25,415	10,173	281	3,172	957,503
Anglais . . . . .	535,835	81,515	128,986	93,387	21,404	11,503	1,374	7,297	881,301
Eco suis . . . . .	378,536	51,923	146,027	49,829	48,933	16,506	1,217	3,892	699,863
Allemands . . . . .	188,394	8,943	40,065	6,310	1,076	8,652	21	858	254,319
Sauvages . . . . .	15,325	7,515	2,125	1,401	281	6,767	49,472	25,661	108,547
Hollandais . . . . .	22,163	776	2,197	4,373	292	506	11	94	30,412
Nègres . . . . .	12,097	141	7,062	1,638	155	25	2	274	21,394
Gallois . . . . .	6,397	351	1,158	1,474	164	103	1	299	9,947
Suisses . . . . .	2,382	254	1,860	41	1	10	1	40	4,588
Chinois . . . . .	22	7	.....	.....	.....	4	.....	4,350	4,383
Scandinaves . . . . .	1,521	648	556	932	38	250	33	236	4,214
Italiens . . . . .	687	745	153	59	21	41	.....	143	1,849
Espagnols et Portugais . . . . .	285	175	350	203	1	14	.....	144	1,172
Autres origines	29,579	5,465	2,747	3,667	359	1,451	1,138	2,083	46,489

**CULTES.**  
(D'après le recensement de 1881.)

RELIGIONS.	Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunswick.	Nouvelle-Ecosse.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie Anglaise.	Totaux.
Catholiques.....	320,839	1,170,718	103,091	117,487	47,115	12,246	4,443	10,043	1,791,982
Anglicans.....	366,539	68,797	46,768	60,255	7,192	14,297	3,166	7,864	574,818
Méthodistes.....	591,503	39,221	34,514	50,811	13,485	9,470	461	3,516	742,951
Presbytériens.....	417,749	50,287	42,886	112,488	33,835	14,292	531	4,095	676,165
Anabaptistes.....	106,680	8,853	81,092	83,761	6,236	9,449	20	434	296,525
Luthériens.....	37,901	1,003	324	5,639	4	984	4	491	46,350
Congrégationalistes...	16,340	5,244	1,372	3,506	20	343	.....	75	26,900
Quakers.....	6,307	86	21	77	5	43	1	13	6,553
Juifs.....	1,193	989	55	19	.....	33	.....	104	2,393
Autres cultes.....	58,187	13,829	4,714	6,529	999	4,797	57,820	22,884	159,759

Villes

Cap

Villes

Cap

Cap

VILLES PRINCIPALES DU CANADA

(D'après le recensement de 1881.)

Capitale—Ottawa..... 27,412 habitant s

**Province d'Ontario (Haut-Canada)**

Capitale—Toronto..... 86,415 habitant s.

Villes principales. {	Hamilton.....	35,961	“
	London.....	19,746	“
	Kingston.....	14,091	“
	Guelph.....	9,616	“
	Sainte-Catherine..	9,631	“
	Brantford.....	9,516	“
	Belleville.....	9,890	“

**Province de Québec (Bas-Canada)**

Capitale—Québec ..... 62,446 habitant s

Villes principales. {	Montréal.....	140,747	“
	Trois-Rivières....	9,296	“
	Lévis.....	7,597	“
	Sherbrooke.....	7,227	“
	Sorel.....	5,791	“
	St-Hyacinthe....	5,321	“
	St-Jean d'Iberville	4,314	“

Juifs.....	1,193	989	33	104	2,393
Autres cultes.....	58,187	13,829	4,797	22,884	159,759
			999	57,890	
			19		
			55		
			19		
			6,529		

**Nouveau-Brunswick**

Capitale—Fredericton.....	6,218 habitants.
Villes principales.. {	
St-Jean.....	26,127 “
Portland.....	15,226 “
Moncton.....	5,032 “

**Nouvelle-Ecosse (Acadie)**

Capitale—Halifax.....	36,100 habitants.
Villes principales.. {	
Truro.....	3,461 “
Pictou.....	3,403 “

**Ile du Prince-Edouard**

Capitale—Charlottetown.....	11,485 habitants.
Ville principale.. {	
Georgetown.....	1,118 “

**Manitoba**

Capitale—Winnipeg.....	7,985 habitants.
Ville principale.. {	
St-Boniface.....	1,283 “

**Colombie Britannique**

Capitale—Victoria.....	5,925 habitants
------------------------	-----------------

Provi  
de  
QuébProvi  
d'OntSault  
Nouve  
Écos  
Nouve  
Brun  
Manit  
Vic. &  
Ile du\* De  
les évé

## STATISTIQUE ECCLÉSIASTIQUE.

DIOCÈSES.		Evêques *	Prêtres.	Eglises ou Chapelles.	Séminaires	Ecclésiastiques.
Province de Québec.	Québec .....	1	311	164	3	85
	Montréal.....	3	430	290	3	200
	Les Trois-Rivières ....	1	135	83	2	50
	St-Hyacinthe.....	2	140	64	2	30
	Rimouski .....	1	87	95	1	20
Province d'Ontario.	Sherbrooke.....	1	42	44	1	11
	Chicoutimi.....	1	39	38	1	14
	Kingston.....	1	51	80	....	10
	Toronto.....	2	66	71	2	12
	Ottawa.....	1	108	106	1	30
Sault Ste-Marie.....	Hamilton.....	1	50	77	....	12
	London.....	2	56	45	....	7
Nouvelle-Écosse.	Halifax.....	1	16	28	....	4
	Arichat.....	1	34	85	....	10
Nouveau-Brunswick	St-Jean.....	1	51	78	1	8
	Chatham.....	1	40	84	....	9
Manitoba—Vic. apostolique d'Arthabaska.....	St-Albert et St-Boniface.	2	30	52	....	10
		2	60	19	2	9
Ile du Prince-Edouard.....		2	15	22	....	....
		1	32	56	....	4
Totaux.....		27	1793	1581	19	545

\* Dans la liste des évêques sont compris les évêques titulaires et les évêques *in partibus infidelium*.

## POSTES

Le 1 novembre 1881 on comptait 5,935 bureaux de poste dans toutes les provinces de la Confédération, savoir : à Ontario 2,493 ; à Québec 1,147 ; au Nouveau-Brunswick 802 ; à la Nouvelle-Ecosse 1,037 ; dans l'île du Prince-Edouard 237 ; au Manitoba 145 ; dans la Colombie Britannique 59 ; sur le territoire du Nord-Ouest 10 ; à Keewatin 5.

Le nombre total des lettres expédiées pendant l'année a été de 50,423,000 sur lesquelles 2,253,000 ont été enregistrées, et celui des cartes postales de 9,640,000.

*L'affranchissement des lettres*, qui est obligatoire, coûte par demi once \* (14 grammes 10 centigrammes) :

Pour toute la Confédération.....	3 centins (15 centimes).
Pour les Etats-Unis.....	3 centins (15 centimes).
Pour tous les pays d'Europe.....	5 centins (25 centimes).
Pour la localité d'où elles sont expédiées .....	1 centin (5 centimes).

Dans le cas d'insuffisance de paiement, un excédant de 6 centins par demi once est exigé.

Pour les *lettres chargées* (registered), outre l'affranchissement ordinaire, l'excédant à payer est de :

Pour le Canada.....	2 centins (10 centimes).
Pour l'Europe.....	5 centins (25 centimes).
Pour les Etats-Unis.....	5 centins (25 centimes).

\* L'once équivalent à 28 grammes 38 centigrammes.

I  
Pou  
Pou  
E  
L  
mad  
les p  
sont  
aux  
L  
une  
Pou  
les  
B  
er  
pe  
di  
Adre  
pe  
Pour  
co  
tag  
da  
vo  
\* L  
Jun 1

*Les Cartes postales* coûtent :

Pour le Canada..... 1 centin (5 centimes).

Pour les pays d'Europe et les

Etats-Unis..... 2 centins (10 centimes.)

Les *journaux* quotidiens, bi-hebdomadaires, trihebdomadaires et hebdomadaires sont francs de port \* dans toutes les provinces de la confédération canadienne, quand ils sont expédiés du bureau de publication aux abonnés ou aux marchands de journaux.

Les *revues* et les *journaux* qui ne se trouvent pas dans une des catégories plus haut mentionnées, paient :

Pour le Canada, Terre-neuve,

les Etats-Unis et la Grande-

Bretagne (quand ils sont

envoyés dans ce dernier

pays par la malle cana-

dienne)..... 1 centin (5 centimes) par  
livre.

Adressés par toutes autres

personnes..... 1 centin par 4 onces ou  $\frac{1}{2}$   
centin pour moins de  
1 once.

Pour les pays d'Europe, y

compris la Grande-Bre-

tagne, s'ils sont expédiés

dans ce dernier pays par

voie de New-York..... 2 centins (10 centimes) par  
4 onces.

\* La loi qui exempte les journaux des frais de port a pris effet le 1er  
juin 1862.

*Les Livres* paient :

Pour le Canada \* les Etats-Unis  
et Terre-neuve (le paquet de pas  
plus de 5 livres) ..... 1 centin par 4 onces.  
Pour l'Angleterre (pas plus de cinq  
livres)..... 1 centin par 2 onces.

*Les échantillons* ne doivent pas dépasser comme limite  
de poids, 24 onces (681 grammes 12 centigrammes) pour  
le Canada ; 8 onces (227 gram. 4 centig.) pour les Etats-  
Unis ; et 8 $\frac{1}{4}$  onces (248 gram. 31 centig.) pour l'Eu-  
rope, la Grande-Bretagne comprise. Ils paient :

Pour le Canada 1 centin (5 centimes) par 4 onces (113  
gram. 52 centig.)

Pour les Etats-Unis, 10 cents (50 centimes.)

Pour l'Europe, la Grande-Bretagne y comprise : 2 centins  
(10 centimes) pour les premiers 2 onces (56 gram.  
76 centig.)

Pour le reste, 1 centins (5 centimes) par 2 onces.

*Les paquets* ne doivent pas peser plus de cinq livres. Ils  
ne peuvent être adressés que dans les limites du Canada  
seulement, et aux taux suivants :

Pas plus de 4 onces.....	6 centins.
De 4 à 8 onces.....	12 “
Par chaque 4 onces additionnelles..	6 “

Le montant des sommes déposées aux *Banques d'épargne*  
sous le contrôle de l'administration des Postes, qui sont au  
nombre de 304 pendant le cours de l'année 1881, a été de  
\$4,175,042.

\* Excepté pour les provinces de Manitoba—la ville de Winnipeg  
exceptée—et de la Colombie pour lesquelles le poids ne doit pas excé-  
der deux livres et trois onces.

On peut tirer des mandats d'une poste sur toutes les autres dans les limites de la Confédération pour une somme n'excédant pas \$100.00 en payant les droits qui suivent :

Jusqu'à \$4.00 (20 fr.) 2 centins (10 centimes).

De \$ 4.00 à 10.00 ( 20 à 50 fr.) 5 cent. ( 25 cent.)

“ 10.00 à 20.00 ( 50 à 100 “ ) 10 “ ( 50 “ )

“ 20.00 à 40.00 (100 à 200 “ ) 20 “ (1.00 fr. )

“ 40.00 à 60.00 (200 à 300 “ ) 30 “ (1.50 cent. )

“ 60.00 à 80.00 (300 à 400 “ ) 40 “ (2.00 “ )

“ 80.00 à 100.00 (400 à 500 “ ) 50 “ (2.50 “ )

En 1879 le chiffre de ces mandats sur la poste s'est élevé à \$6,788,723.29 (38,855,422.51 frs.)

onces.

onces.

ne limite  
es) pour  
s Etats-  
ur l'Eu-

ices (113

2 centins

56 gram.

ivres. Ils  
1 Canada

tins.

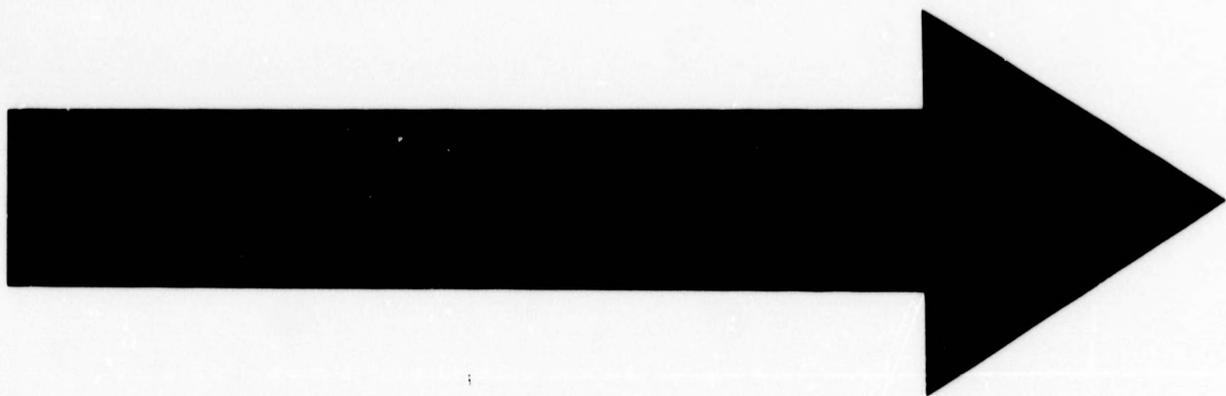
“

“

*l'épargne*

ii sont au  
a été de

o Winnipeg  
it pas excé-



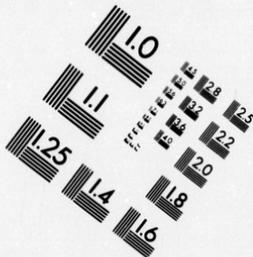
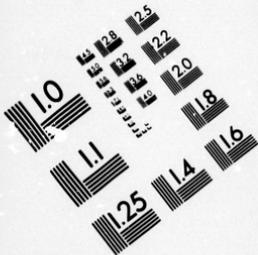
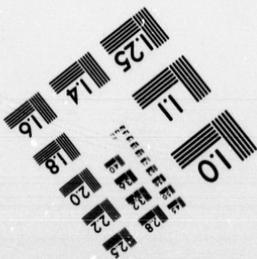
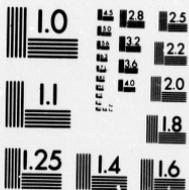


IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)



1.5  
2.0  
2.5  
3.0  
3.6  
4.0  
5.0  
6.0  
8.0  
10.0  
12.5  
15.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
32.0  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

10

---

**TÉLÉGRAPHES**


---

Les lignes de télégraphe canadiennes ne comptent pas moins de 35,000 milles de fils télégraphiques. Elles sont desservies par environ 1,800 bureaux qui expédient annuellement plus de 2,000,000 de dépêches.

Le tarif des dépêches télégraphiques est comme suit :

Pour 10 mots..... 20 centius (1 fr.)

Pour chaque mot additionnel.... 1 centiu (5 centimes).

Mais quand les distances ne dépassent pas douze milles (10 kil. 303 m.) on paie :

Pour 10 mots..... 15 centius (0.75 centimes).

Pour chaque mot additionnel 1 centiu (5 centimes).

L'expéditeur n'a rien à payer pour l'adresse et la signature.

M

I

I

I

I

et d

I

I

I

1,70

L

5,28

V

L

verg

L

perc

L

carré

L

carré

**MESURES DE LONGUEUR, DE SUPERFICIE,  
DE PESANTEUR ET DE CAPACITÉ.****Mesures de longueur**

La VERGE (0 mètre 91 centimètres) est de 3 *pieds*.

Le PIED (0 mètre 30 cent.) est de 12 *pouces*.

La BRASSE (1 mètre 82 cent.) est de 2 *verges*.

La PERCHE linéaire (5 mètres 02 cent.) est de 5 *verges*  
et demie.

La CHAÎNE (20 mètres 11 cent.) est de 22 *verges*.

Le MILLE (1,609 mètres 31 cent.) est de 80 *chaines* ou  
1,760 *verges*.

Le MILLE MARIN (1,852 mètres) contient 120 *nœuds* ou  
5,280 *verges*.

**Mesures de superficie**

VERGE CARRÉE (0 mètre 83 centimètres.)

La PERCHE CARRÉE (25 mètres 29 cent.) contient 30  
*verges* et un quart carrées.

La CHAÎNE CARRÉE (4 ares 4 centiares) contient 16  
*perches* carrées.

L'ACRE (40 ares 47 centiares) contient dix *chaines*  
carrées.

Le MILLE CARRÉ (16 hectares 18 ares) contient 40 *acres*  
carrés.

### Mesures de pesanteur

La LIVRE étalon (453 grammes 59 centigrammes) se divise en 16 *onces*.

L'ONCE (28 grammes 35 centigrammes) se divise en 16 *drachmes*.

Le QUINTAL \* (45 kilogrammes 35 grammes) est de cent *livres*.

La TONNE (907 kilogrammes 18 grammes) est de 20 *quintaux* ou 2,000 *livres*.

### Mesures de capacité

Le GALLON (4 litres 54 centilitres) contient 4 *pintes*.

La PINTÉ (1 litre 13 centilitres) contient 2 *chopines*.

Le MINOT—(*bushel*)—(36 litres 34 centilitres) contient 8 *gallons*.

Le BARIL (1 hectolitre 13 litres) contient 25 *gallons*.

### Poids légal de certaines denrées

Dans les contrats de vente ou de livraison des articles ci-après énumérés, le minot se détermine au poids, à moins de convention contraire.

Le poids du minot en livres anglaises † doit être comme suit :

Blé.....	Soixante	livres.
Blé-d'Inde ou maïs.....	Cinquante-six	“
Seigle.....	Cinquante-six	“
Pois.....	Soixante	“

\* L'ancien quintal est de 112 livres, et l'ancienne tonne de 2,240 livres.

† La livre anglaise et canadienne équivaut à 453 grammes 59 centigrammes.

Orge.....	Quarante-huit	livres.
Avoine .....	Trente-quatre	"
Fèves.....	Soixante	"
Graine de trèfle. ....	Soixante	"
Graine de mil.....	Quarante-huit	"
Blé sarrasin.....	Quarante-huit	"
Graine de lin.....	Cinquante	"
Graine de chauvre.....	Quarante-quatre	"
Graine de pelouse ( <i>Blue grass</i> <i>seed</i> ).....	Quatorze	"
Pommes de terre, navets, carottes, panets, betteraves et oignons..	Soixante	"

mmes) se

visé en 16

est de cent

) est de 20

4 pintes.

hopines.

es) contient

gallons.

es

articles ci-  
ds, à moins

† doit être

livres.

six "

six "

"

tonne de 2,240

mmes 59 centi-

## VALEURS MONÉTAIRES

L'unité monétaire au Canada est la *piastre* ou *dollar* qui se subdivise en cent parties nommées *centin* ou *cent*.

L'or américain a cours, au Canada, au pair.

Les pièces d'argent sont de cinquante centins, vingt-cinq centins, vingt centins, dix centins et cinq centins.

Les billets de banque sont d'un usage plus général que l'or.

Les billets émis par les banques sont de 4, \* 5, 10, 100, 500 et 1000 piastres.

Le gouvernement fédéral émet des billets de 1 et de 2 piastres.

Voici, comparativement à celles du Canada, la valeur approximative des différentes monnaies d'or et d'argent en circulation dans les pays suivants :

Pays	Pièces	Valeur en piastres et centins
Angleterre	Pièces d'or	Guinée..... = \$5.05
		Demi-guinée..... = 2.52
		Livre sterling..... = 4.86
		Demi-livre sterling... = 2.93
	Pièces d'argent	Couronne..... = 1.12
		Demi-couronne..... = 0.56
		Schelling..... = 0.22
		Demi-schelling..... = 0.11

\* A partir du 1er juillet 1881, les banques ne peuvent plus mettre en circulation de billets au-dessous de cinq piastres ; le gouvernement fédéral s'étant réservé le privilège d'émettre ceux de valeur moindre.

Allemagne.	Pièces d'or	Double Frederic.....= \$7.97
		Double Auguste.....= 7.94
		Dix thalers.....= 7.89
		Ducat.....= 2.27
		Cinq florins.....= 2.04
	Pièces d'argent	Deux thalers.....= 1.44
		Couronne.....= 1.11
		Thaler.....= 0.72
		Florin.....= 0.41
		Marc.....= 0.29

Autriche...	Pièces d'or	Quadruple ducat.....= \$9.11
		Double ducat.....= 4.55
		Ducat.....= 2.27
		Ducat impérial.....= 2.28
		Couronne.....= 6.77
	Pièces d'argent	Florin.....= 0.50
		Vingt kreutzers.....= 0.16
		Dix kreutzers.....= 0.08

Belgique | Système décimal français.

Espagne...	Pièces d'or	Doublon.....= \$7.80
		Pistole.....= 3.90
	Pièces d'argent	Piastre.....= 1.04
		Demi-piastre.....= 0.52
		Peseta (Piécette).....= 0.20

Etats-Unis.	Pièces d'or	Double aigle.....= \$20.00
		Aigle.....= 10.00
		Demi-aigle.....= 5.00
		Quart d'aigle.....= 2.50
		Dollar.....= 1.00

e ou dollar  
tin ou cent.

ins, vingt-  
centins.  
général que

5, 10, 100,

de 1 et de

a, la valeur  
et d'argent

et centins  
... = \$5.05  
... = 2.52  
... = 4.86  
... = 2.93

... = 1.12  
... = 0.56  
... = 0.22  
... = 0.11

plus mettre  
ouvernement  
sur moindre.

Etats-Unis.	} Pièces d'argent	{ Dollar..... = 1.00
		{ Demi-dollar..... = 0.50
		{ Quart de dollar..... = 0.25
		{ Dime..... = 0.10
		{ Demi-dime..... = 0.05

France.	} Pièces d'or	{ Cent francs..... = \$19.28
		{ Quarante francs. ... = 7.71
		{ Vingt francs..... = 3.85
		{ Dix francs..... = 1.92
		{ Cinq francs..... = 0.96
}	} Pièces d'argent	{ Cinq francs..... = 0.96
		{ Deux francs..... = 0.38
		{ Un franc..... = 0.19
		{ Cinquante centimes... = 0.09
		{ Vingt centimes..... = 0.04

Hollande ..	} Pièces d'or	{ Double ducat..... = \$4.70
		{ Ducat..... = 2.35
		{ Wilhelm..... = 4.17
}	} Pièces d'argent	{ Rysdale..... = 1.04
		{ Florin..... = 0.42
		{ Demi-florin..... = 0.21

Italie ..... | Système décimal français.

Portugal ..	} Pièces d'or	{ Portugaise..... = 8.65
		{ Couronne..... = 5.81
}	} Pièces d'argent	{ Cruzado..... = 1.61
		{ Cruzado novo..... = 0.57

.....= 1.00  
 .....= 0.50  
 .....= 0.25  
 .....= 0.10  
 .....= 0.05

Russie.....	Pièces d'or	{	Inpériale de dix rou-		
			bles.....	= \$7.93	
				Demi-impériale.....	= 3.96
	Pièces d'argent	{	Rouble.....	= 0.75	
			Demi-rouble.....	= 0.37	
			Trente copecks.....	= 0.23	

.....= \$19.23  
 .....= 7.71  
 .....= 3.85  
 .....= 1.92  
 .....= 0.96

Suède.....	Pièces d'or	{	Double ducat.....	= \$4.53
			Ducat.....	= 2.26
			Demi-ducat.....	= 1.13
	Pièces d'argent	{	Rigsdaler.....	= 1.09
			Demi-rigsdaler.....	= 0.50

.....= 0.96  
 .....= 0.38  
 .....= 0.19  
 es...= 0.09  
 .....= 0.04

Suisse..... | Système décimal français.

.....= \$4.70  
 .....= 2.35  
 .....= 4.17

.....= 1.04  
 .....= 0.42  
 .....= 0.21

.....\$ = 8.65  
 .....= 5.81

.....= 1.61  
 .....= 0.57

**HEURE DE QUÉBEC COMPARÉE A CELLE  
DES VILLES CI-DESSOUS.**

*Quand il est midi à Québec il est :*

A Amsterdam (Hollande).....	5.05 P. M.
“ Athènes (Grèce).....	6.20 “
“ Berlin (Prusse).....	5.38 “
“ Berne (Suisse).....	5.15 “
“ Boston (Etats-Unis).....	12.01 “
“ Bruxelles (Belgique).....	5.02 “
“ Charlottetown (Ile du Prince-Edouard).....	12.33 “
“ Constantinople (Turquie).....	6.41 “
“ Dublin (Irlande).....	4.20 “
“ Edimbourg (Ecosse).....	4.32 “
“ Fredericton (Nouveau-Brunswick).....	12.18 “
“ Halifax (Nouvelle-Ecosse).....	12.31 “
“ Hambourg (Allemagne).....	5.52 “
“ La Havane (Cuba, Antilles).....	11.15 A.M.
“ Hong-Kong (Chine).....	12.22 “
“ Jérusalem (Judée).....	7.06 P. M.
“ Londres (Angleterre).....	4.45 “
“ Madrid (Espagne).....	4.30 “
“ Mexico (Mexique).....	10.09 A.M.
“ Montréal (Province de Québec).....	11.51 “
“ New-York (Etats-Unis).....	11.49 “
“ Ottawa (Province d'Ontario).....	11.42 “

" Paris (France).....	4.54 P. M.
" Pekin (Chine).....	12.31 A.M.
" St-Petersbourg (Russie).....	6.46 P.M.
" Rio Janeiro (Brésil).....	1.52 "
" Rome (Italie).....	5.35 "
" Stockholm (Suède).....	5.57 "
" Toronto (Province d'Ontario).....	11.28 A.M.
" Vienne (Autriche).....	5.51 P.M.
" Washington (Etats-Unis).....	11.37 A.M.
" Yedo (Japon).....	2.05 "

A CELLE

S.

t :

..	5.05 P. M.
..	6.20 "
..	5.38 "
..	5.15 "
..	12.01 "
..	5.02 "
..	12.33 "
..	6.41 "
..	4.20 "
..	4.32 "
..	12.18 "
..	12.31 "
..	5.52 "
..	11.15 A.M.
..	12.22 "
..	7.06 P. M.
..	4.45 "
..	4.30 "
..	10.09 A.M.
..	11.51 "
..	11.49 "
..	11.42 "

" Paris (France) ..... 4:11 P.M.  
 " Paris (France) ..... 1:31 A.M.  
 " St. Petersburg (Russia) ..... 3:41 P.M.  
 " Rio Janeiro (Brazil) ..... 1:32 ..  
 " Rome (Italy) ..... 3:35 ..  
 " Stockholm (Sweden) ..... 3:37 ..  
 " Toronto (Province of Ontario) ..... 11:23 A.M.  
 " Vienna (Austria) ..... 3:31 P.M.  
 " Washington (District of Columbia) ..... 11:17 A.M.  
 " Yoko (Japan) ..... 3:32 ..

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
<b>I—APERÇU GÉNÉRAL.....</b>	<b>1</b>
<b>II—POPULATION</b>	
Races européennes.....	16
Aborigènes .....	26
<b>III—PRODUCTIONS NATURELLES ET INDUSTRIELLES</b>	
Produits agricoles.....	31
Produits de la forêt.....	36
Produits de la pêche.....	37
Produits minéralogiques.....	39
Produits industriels.....	41
<b>VI—COMMERCE INTERNATIONAL.....</b>	<b>44</b>
<b>V—NAVIGATION</b>	
Navigation maritime.....	54
Navigation intérieure.....	58

	PAGES
VII—EMIGRATION ET COLONISATION.....	64
VII—CHEMINS DE FER.....	70
VII—MILICE.....	73
<b>XII—RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>	
Superficie et population.....	76
Nationalités.....	77
Cultes.....	78
Villes principales.....	79
Statistique ecclésiastique.....	81
Postes.....	82
Télégraphes.....	86
Mesures de longueur.....	87
Mesures de superficie.....	“
Mesures de pesanteur.....	88
Mesures de capacité.....	“
Poids légal de certaines denrées.....	“
Valeurs monétaires.....	90
Tableau synoptique des heures.....	94

FIN.

PAGES

64

70

73

76

77

78

79

81

82

86

87

"

88

"

"

90

94

